



LE DEVOIR

Une eau au-dessus de tout soupçon

■ Les experts se font rassurants

■ Le cabinet de Monique Jérôme-Forget tente de réparer les pots cassés

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les Montréalais peuvent sans crainte boire l'eau du robinet, assurent les experts, contredisant ainsi les propos alarmistes tenus dimanche par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Même si la Ville de Montréal doit procéder à la mise aux normes de ses usines de traitement pour respecter les nouvelles exigences du ministère de l'Environnement du Québec, la qualité de l'eau n'est pas remise en question, disent-ils.

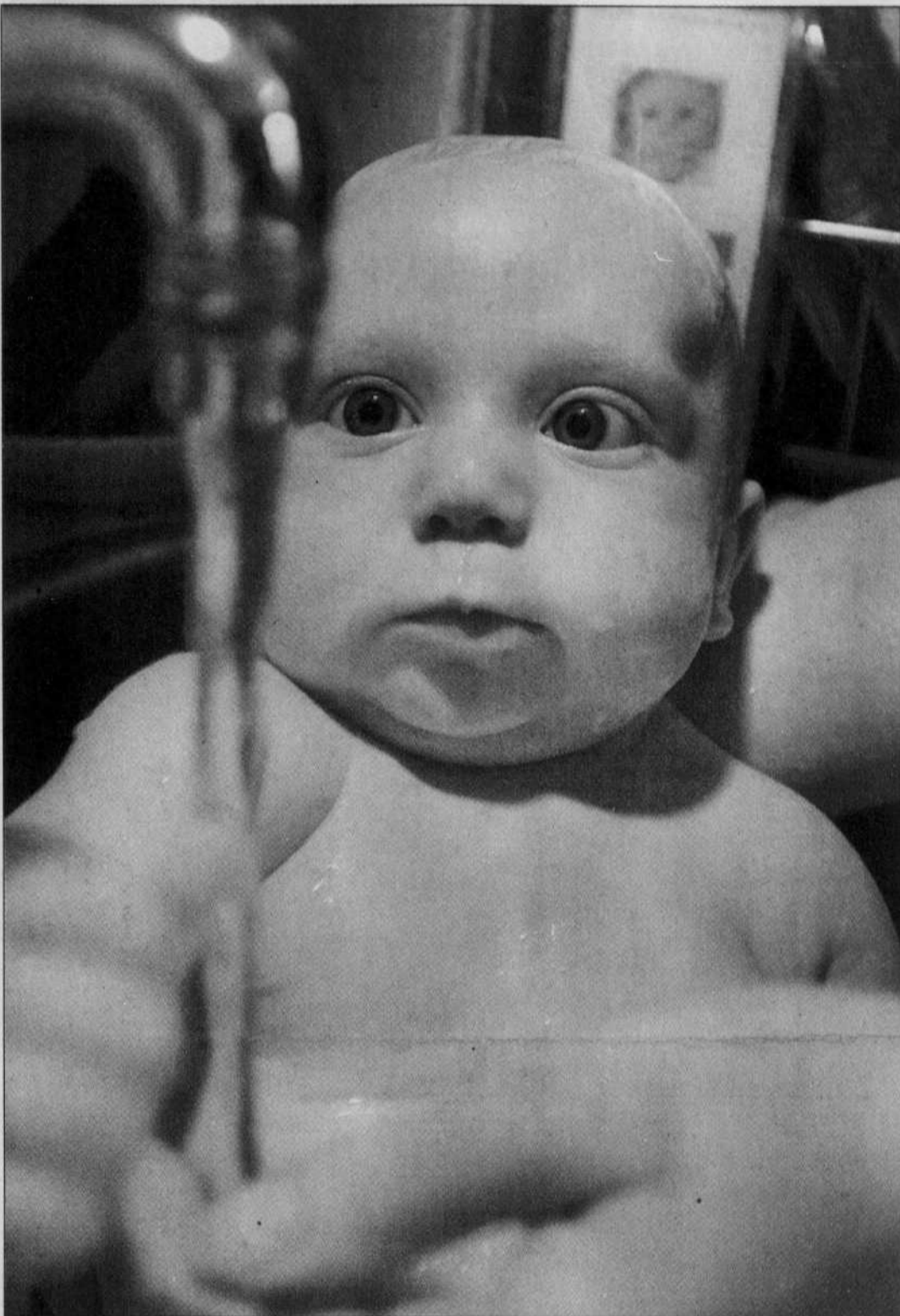
«La qualité de l'eau à la Ville de Montréal ne s'est pas détériorée depuis vingt ans», affirme Raymond Desjardins, directeur de la Chaire industrielle en eau potable de l'École polytechnique. Selon lui, les Montréalais n'ont pas à s'inquiéter de l'eau qu'ils boivent.

La Ville devra tout de même procéder à des travaux d'envergure pour moderniser ses usines d'épuration, car elles ne respectent pas les nouvelles normes en matière de «turbidité» qui concernent la quantité de matières en suspension dans l'eau traitée. Rappelons qu'à la suite de l'adoption, en juin 2001, du Règlement sur la qualité de l'eau potable, Québec a fait passer de 5 à 0,5 le facteur de turbidité que les municipalités doivent respecter. «Cette norme demande qu'il y ait une barrière quasi impénétrable pour arrêter les micro-organismes à l'entrée des usines. Il ne s'agit pas de pathogènes, mais de particules qui sont dans l'eau. C'est normal. On peut boire cette eau et ça n'a aucun effet sur la santé», explique M. Desjardins.

Le Dr Pierre Payment, microbiologiste à l'Institut Armand-Frappier, abonde dans ce sens, ajoutant que, compte tenu de la qualité de la source d'eau à Montréal,

VOIR PAGE A 8: EAU

■ Lire aussi l'éditorial de Jean-Robert Sanfaçon en page A 6



Le petit Mathis Boucher peut bien avaler quelques gorgées de l'eau de son bain, il n'y a pas de risques, assurent les experts.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

De vieux fantômes collent à Chrétien

Les commandites et le mariage gay empoisonnent la rentrée

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement Chrétien a été confronté à ses fantômes et à ses divisions hier, lors de la reprise des travaux parlementaires. Le scandale des commandites est revenu le hanter dès les premières questions, l'Alliance canadienne laissant entendre qu'une partie des fonds avait servi à la publicité électorale des libéraux. En coulisses, cependant, les députés libéraux étaient davantage préoccupés par le vote, qui se tiendra aujourd'hui, sur la motion allianciste en faveur de la définition traditionnelle du mariage.

Le dépôt d'accusation contre le dirigeant de la firme de communications Coffin, la semaine dernière, et la révélation en fin de semaine que la GRC avait demandé, lors de son enquête sur le programme de commandites, d'examiner certains documents financiers de la section québécoise du Parti libéral du Canada, ont donné des munitions fraîches aux partis d'opposition.

Le chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, a ainsi voulu savoir aux Communes si «l'enquête de la GRC porte sur du travail de communication électorale effectué pour le Parti libéral et qui aurait été payé par les contrats de Travaux publics». A sa sortie, il a reconnu n'avoir aucune preuve en ce sens, mais qu'on le laissait entendre et qu'il fallait se demander à quelles fins avaient bien pu servir l'argent public versé aux firmes de communication aujourd'hui accusées ou soupçonnées de ne pas avoir fait le travail demandé.

VOIR PAGE A 8: CHRÉTIEN

Choc politique en Californie

L'élection au poste de gouverneur est suspendue sine die pour cause de vétusté des machines à voter

MARC LAVINE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Los Angeles — Une cour d'appel américaine a provoqué hier un choc politique en décidant de suspendre sine die l'élection pour le poste de gouverneur de l'Etat de Californie, prévue le 7 octobre et à laquelle le candidat le plus célèbre est l'acteur républicain Arnold Schwarzenegger.

La 9^e chambre d'appel fédérale de Californie a infirmé une décision en première instance qui avait débouté fin août l'Union pour la défense des libertés civiles (ACLU), à l'origine d'une plainte mettant en cause la vétusté de certaines machines à voter.

L'ACLU, qui comprend nombre de militants favorables au maintien du gouverneur démocrate actuel, Gray Davis, veut voir le scrutin retardé jusqu'au 2 mars, le temps que de nouvelles machines de vote soient installées dans tout l'Etat. «Le secrétaire d'Etat [de Californie, équivalent d'un ministre de l'Intérieur] est sommé de convoquer l'élection à une autre date que le 7 octobre», ont indiqué les trois juges de la chambre d'appel fédérale. Cette décision devrait vraisemblablement être portée devant la Cour suprême des Etats-Unis.

VOIR PAGE A 8: CALIFORNIE

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

7 78313 00065 8

Theodor W. Adorno

Inspirateur malgré lui de Mai 68

L'Allemagne célèbre le centième anniversaire de son bourgeois radical, fondateur de la théorie critique

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Une ruse de la raison a fait naître un 11 septembre, il y a tout juste cent ans, Theodor Wiesengrund-Adorno, considéré comme l'un des plus grands penseurs radicaux du XX^e siècle.

Ce qui s'est passé un autre 11 septembre, à New York, au début du XXI^e siècle, a d'ailleurs redonné actualité à sa philosophie critique. Imbibée de part en part d'un sentiment de la catastrophe permanente et du renouvellement incessant des formes de domination, dans le monde d'après Auschwitz, cette pensée n'en demeure pas moins traversée par le désir de stimuler les promesses de bonheur, pour conserver quelques bribes d'espoir.

L'Allemagne comme l'Europe marquent le coup de ce centième anniversaire en multipliant tout au long du mois les colloques, débats et publications autour de son enfant terrible de la philosophie, ce «bourgeois révolutionnaire», décédé en 1969. Les célébrations ont atteint un palier ce week-end, à Francfort, sa ville natale, où est d'ailleurs toujours installée son *alma mater*, le mythique Institut für Sozialforschung, le siège de l'École de Francfort, qui a tenté dès les années 1920 de rapprocher la philosophie et les sciences sociales, autour de la «théorie critique».

La mairie de la ville en a profité pour réorganiser son Prix Adorno, créé en 1977 pour récompenser une personnalité dans les domaines de la philosophie, de la musique, du théâtre ou du cinéma.

VOIR PAGE A 8: ADORNO




ARCHIVES LE DEVOIR
Theodor W. Adorno



La pensée de Theodor W. Adorno a inspiré la révolte étudiante de Mai 68, bien que le philosophe rejetât les mouvements de masse.

HULTON GETTY PHOTO ARCHIVE



Ceci
n'est pas
une
banque

C'est la volonté collective de réussir. C'est l'outil
que se sont donné des hommes et des femmes
pour que leur société s'enrichisse.

Ce sont 5 millions de membres qui ont choisi de faire les choses différemment.
Des gens qui ont choisi de se doter d'une institution financière qui s'impliquerait
comme nulle autre dans la communauté. Une institution qui stimulerait la
créativité des entrepreneurs et des individus en partageant ses ressources
avec eux. C'est ce qui fait de Desjardins la plus grande force conseil au Québec.
Et c'est ce qui définit le Mouvement des caisses Desjardins. Une institution
où l'argent est toujours au service des gens. Jamais le contraire.

www.desjardins.com

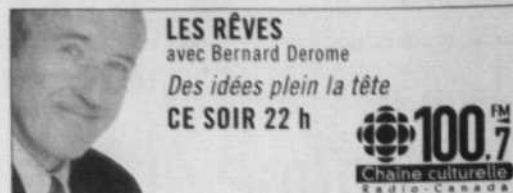


Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

LE DEVOIR

POLITIQUE



Michel David

Les menottes du PQ

À la veille d'un automne qui s'annonce chaud, Jean Charest paraissait rassuré sur au moins un point en fin de semaine dernière: «Le PQ est toujours menotté par son option, et il n'est pas près de trouver la clé des menottes.»

L'ADQ paraît trop amochée pour être en mesure de représenter une menace sérieuse aux prochaines élections, dans l'hypothèse où la «réingénierie» tournerait au cauchemar. De toute manière, c'est sur son flanc gauche que le PLQ sera vulnérable.

Rien ne lui plairait davantage que de voir les péquistes se lancer dans un autre de ces débats fratricides sur le trait d'union, qui leur donnent parfois des allures d'extra-terrestres aux yeux d'une bonne partie de la population.

Le grand schisme du milieu des années 1980 avait fait les délices de Robert Bourassa. S'il ne s'était lui-même embourbé dans la vase du lac Meech, les libéraux auraient très bien pu aller chercher un troisième mandat consécutif en 1994.

Le premier ministre était peut-être trop absorbé par son conseil général pour lire le texte que Claude Morin a fait paraître dans *Le Devoir*, samedi, mais il aurait sans doute été ravi de voir le «père de l'étapisme» reprendre du service. Il n'a pas son pareil pour fouetter l'ardeur des «purs et durs». Si Jean-François Lisée pouvait maintenant y aller d'une petite contribution...

Les années d'opposition sont généralement une période de vaches maigres pour les «modérés». Le dévouement et la modération ne font pas bon ménage. Déjà difficiles à encadrer quand le PQ est au pouvoir, les «purs et durs» deviennent carrément incontrôlables dans l'opposition.

Dès lors, le chef du parti, ou ceux qui aspirent à le devenir, n'ont d'autre choix que de leur emboîter le pas, sous peine d'être broyés, comme l'a été Pierre Marc Johnson. D'où le fascinant spectacle offert par Pauline Marois et François Legault, qui suppliaient littéralement Bernard Landry de mettre la pédale douce, à pareille date l'an dernier, et qui l'entraînent aujourd'hui dans une fuite en avant, au point de lui faire renier son modèle d'union confédérale à l'européenne, qu'il avait érigé en dogme.

Quoi qu'il pense réellement, il apparaît douteux que M. Landry prenne le risque de soumettre son leadership à un vote de confiance lors du congrès de 2005. Il attend simplement son heure, c'est-à-dire le moment où quelqu'un sera en mesure de bloquer le chemin à Mme Marois. Soit, ni elle, ni M. Legault ne lui paraissent dignes de lui succéder, mais il sait très bien qu'à eux deux, ils disposent de suffisamment d'appuis pour lui infliger une cruelle humiliation.

Aucun des deux ne pouvant se permettre d'être moins souverainiste que l'autre, on assiste depuis le 14 avril à une surenchère qui devrait normalement permettre de nettoyer l'article 1 de toutes les impuretés qui l'ont terni au fil des ans.

En 1995, Jacques Parizeau avait accepté à contre-cœur d'annexer à la souveraineté un partenariat auquel il ne croyait pas. Aujourd'hui, les aspirants à la direction du PQ proposent de larguer un partenariat qu'ils avaient toujours cru indispensable pour recueillir une majorité de OUI. Il est vrai que ce parti n'est pas à un paradoxe près.

M. Legault en est aujourd'hui à promettre la tenue d'un référendum sur la souveraineté tout court dans les premiers mois qui suivraient une victoire du PQ, peu importe la conjoncture. On n'est plus très loin de l'élection référendaire. Allons, encore un petit effort, Mme Marois!

Les «purs et durs» ont toujours considéré les «modérés» comme des pleutres. Dans le cas de Claude Morin, ses relations troubles avec la GRC en ont même convaincu plusieurs que l'étapisme était une stratégie que cet être maléfique avait imaginée pour saboter le projet souverainiste.

Plusieurs au PQ tiennent l'ex-député de Montmorency, Jean-François Simard, pour un opportuniste, plus soucieux de promouvoir sa carrière que la souveraineté. Il faut néanmoins un certain courage pour se porter à la défense du partenariat, ces temps-ci. Remarquez, ça ne l'empêche pas d'appuyer François Legault...

Dans un texte publié récemment dans *La Presse* sous un titre imprécatoire, *S'ouvrir ou périr*, M. Simard écrivait que cet empiètement de liquider le partenariat était l'indice d'un «malaise profond au sein du PQ», qui n'aurait rien appris de sa défaite du 14 avril dernier.

Selon lui, le message du 14 avril était précisément que «les Québécois en ont assez des positions politiques ex cathedra qui ressemblent à des bulles papales». Cette radicalisation du discours péquiste «ne correspond pas aux ambitions des Québécois» et risque de «marginaliser davantage le mouvement souverainiste».

Chaque fois que l'occasion se présente, Claude Morin s'empresse d'y aller de sa suggestion d'un référendum qui porterait sur une proposition globale énumérant une série de modifications — totalement irrecevables à Ottawa et dans le reste du pays — à apporter à la constitution canadienne.

M. Morin devrait peut-être songer à un public sous un autre nom, tellement sa signature condamne à l'avance toute proposition qu'il puisse faire au PQ. De tous les scénarios qu'on puisse imaginer, c'est certainement celui qui poserait le plus sérieux problème à Jean Charest. Du coup, c'est lui qui se trouverait menotté.

Le premier ministre n'a cependant pas à s'inquiéter. Condamné à jouer le tout pour le tout, le PQ n'en a pas encore fini avec les «conditions perdantes». Le Québec non plus.

mdavid@ledevoir.com

Sous-traitance

Charest trouvera les syndicats sur son chemin

Le gouvernement vient de déclarer la guerre aux travailleurs, selon la CSN et la FTQ

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La détermination du premier ministre Jean Charest à modifier l'article 45 du Code du travail a suscité hier autant l'enthousiasme du patronat que l'ire des syndicats qui y voient un «glissement manifeste vers le modèle Harris».

Pour les centrales syndicales, l'annonce de M. Charest, faite dimanche dernier lors du conseil général du Parti libéral, a toutes les apparences d'une déclaration de guerre aux travailleurs, puisque le gouvernement Charest «n'a pas de sensibilité face à la paix sociale».

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, estime que l'ouverture facilitée à la sous-traitance favorisera les promoteurs privés liés au Parti libéral. «Le seul objectif visé par le gouvernement libéral est de contribuer à l'appauvrissement des travailleurs et peut-être aussi nourrir certains amis du pouvoir», a affirmé Mme Carbonneau.

Cette dernière considère qu'il y a des relents de la «révolution du bon sens» de l'ancien premier ministre ontarien, Mike Harris, dans le projet de Jean Charest. Et Mme Carbonneau de rappeler qu'aux élections de 1998, M. Charest avait tenté de prendre ses distances des acquis de la Révolution tranquille et qu'«il avait témoigné de son admiration pour Mike Harris».

L'article 45 du Code de travail balise les conditions dans lesquelles peut s'exercer la sous-traitance. Ainsi, les conditions de travail des syndiqués continuent de s'appliquer lorsqu'une entreprise ou un corps public fait appel à un sous-traitant.

Pour le président de la FTQ, Henri Massé, l'idée d'accorder plus de «souplesse» dans les relations de travail est un prétexte pour faire de la réingénierie de l'État une opération budgétaire. Le gouvernement Charest cherche par tous les moyens à faire des économies, quitte à ce que ce soit sur le dos des travailleurs, estime-t-il.

Mais attention, préviennent Mme Carbonneau et M. Massé, les syndicats ne toléreront pas un recul. Il pourrait y avoir des alliances entre centrales syndicales mais également avec le monde communautaire pour monter aux barricades. «C'est les gens qui vont



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, juge que Mike Harris constitue toujours un exemple pour Jean Charest.

nous mobiliser. S'il fallait qu'on ne fasse rien, on en mangerait une bonne chez nous», a lancé M. Massé.

«Je ne m'en vais pas avec l'objectif d'un affrontement», a déclaré hier le ministre du Travail, Michel Després. Le gouvernement Charest ne cherche pas à «désyndicaliser» certains travailleurs québécois.» Le

ministre Després n'a toutefois pas précisé comment il parviendrait à la quadrature du cercle, c'est-à-dire à la fois respecter les conventions collectives existantes et encourager la sous-traitance dans le secteur public, par exemple, afin d'obtenir «des meilleurs services au meilleur coût».

La nouvelle que le Parti libéral respectera son engagement a été très bien accueillie par le patronat. Le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, affirme qu'une modification de l'article 45 est une «proposition progressiste» qui ne vise en rien à «saboter les syndicats».

«Est-ce que la conscience sociale, c'est de maintenir le protectionnisme rigide ou créer de l'emploi et réduire le chômage?», a expliqué M. Taillon.

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), on se réjouit également des intentions gouvernementales. Un plus large accès à la sous-traitance ne toucherait pas «des soins mais plutôt les services accessoires», a précisé la porte-parole de l'AHQ, Lisa Massicotte.

Dans le secteur de la santé, le gouvernement Charest déposera trois projets de loi cet automne tel que promis: l'abolition des régions régionales de santé, la création d'un poste de commissaire à la santé et le regroupement des unités d'accréditations syndicales.

Pour la présidente de la Fédération des infirmières du Québec, Jennie Skeene, il est clair que l'objectif du gouvernement, «c'est de sauver de l'argent». Point. Mme Skeene ne voit aucun avantage à une fusion des unités d'accréditations. «Le fonctionnement du réseau, malgré les fusions du CHUM et du CHUQ, fait en sorte que les syndicats ne travaillent pas ensemble. Les établissements sont constamment remis en question. Demain, ça va être quoi? On propose encore une nouvelle formule d'établissement», a-t-elle laissé tomber.

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, y voit surtout l'occasion d'améliorer les services dans les hôpitaux. «Il y a 50 à 60 accréditations par hôpitaux. Tout le monde s'entend pour dire que ce n'est plus gérable. Mais cela n'est pas la responsabilité du mouvement syndical», a soutenu hier le ministre Couillard à l'occasion de l'inauguration des locaux du Laboratoire de santé publique du Québec.

Avec la collaboration de Robert Dutrisac et d'Isabelle Paré

Commandite du tabac

Ottawa espère toujours sauver le Grand Prix

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les libéraux de Jean Chrétien espèrent toujours sauver le Grand Prix du Canada sans amender la loi interdisant la commandite du tabac qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre prochain.

Le ministre de la Justice, Martin Cauchon, a indiqué hier qu'il espérait encore convaincre les constructeurs de la F1 de courir à Montréal sans que leurs bolides n'arborescent de publicités des fabricants de cigarette.

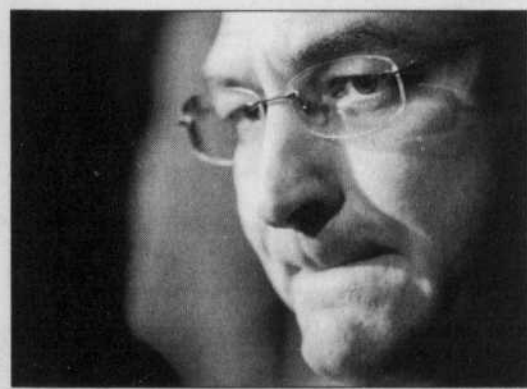
M. Cauchon attend le résultat de la réunion des constructeurs qui a eu lieu en fin de semaine, en marge du Grand Prix d'Italie, avant de faire connaître ses intentions. «On veut s'assurer de pouvoir maintenir le Grand Prix à Montréal et s'assurer également de pouvoir avoir une course sans marque de commerce au niveau des produits du tabac», a-t-il précisé.

Montréal ne figure pas sur le calendrier provisoire du championnat 2004 rendu public la semaine dernière. Bernie Ecclestone, le grand patron de la F1, a maintes fois indiqué que la seule façon de sauver l'épreuve d'une disparition certaine serait d'accorder aux constructeurs une exemption permanente à la loi interdisant la commandite du tabac.

Les libéraux ne semblent pas prêts à plier. Ils ont profité au contraire de la rentrée parlementaire pour faire taire la rumeur et réitérer leur engagement de préserver la santé publique des Canadiens. Le quotidien torontois *The Globe and Mail* annonçait dans son édition d'hier que le gouvernement fédéral étudiait tous les scénarios possibles pour sauver l'épreuve de Montréal, y compris un amendement à la loi antitabac et l'injection de dizaines de millions de dollars en subventions directes aux constructeurs.

«Santé Canada n'a pas l'intention de changer la loi», a tranché le ministre de la Santé, Anne McLellan, lors de la période des questions aux Communes.

Le ministre Cauchon a pour sa part écarté l'idée



Martin Cauchon

d'injecter des fonds publics dans la F1, une suggestion que le Bloc québécois a faite sienne.

A titre de ministre responsable du Québec, Martin Cauchon a affirmé en point de presse qu'il était conscient de l'impact du Grand Prix, «non seulement pour la grande région de Montréal, mais pour le Québec et le Canada, et je vais faire tout ce que je peux pour faire en sorte qu'on puisse maintenir l'événement».

Interrogé à la sortie de la réunion du cabinet, le ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, a écarté l'idée d'amender la loi. «Il s'agit de la santé publique au Canada et je serais réticent, bien franchement, de reculer sur une position très ferme que nous avons déjà prise pour réduire le tabagisme», a commenté M. Goodale.

Du côté de Québec, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a affirmé dimanche qu'il n'était pas question de modifier la loi antitabac provinciale qui entrera aussi en vigueur cet automne, faisant taire les rumeurs contraires propagées depuis deux semaines.

Avec la collaboration de Manon Cornéliier

Le «pot» étatique ne vaut pas cher le gramme

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Des patients, qui sont parmi les premiers à fumer la marijuana approuvée par le ministère fédéral de la Santé, se plaignent de la qualité du produit qu'ils trouvent «dégoûtant» et demandent à être remboursés.

«C'est carrément impropre à la consommation», déclare Jim Wakeford, 58 ans, de Gibson en Colombie-Britannique, qui est atteint du sida.

«Ça me donne des petits «buzz» pour à peu près cinq minutes et c'est tout. Je n'en retire plus rien.»

Barrie Dalley, un sidéen de Toronto âgé de 52 ans, qui prend de la marijuana pour diminuer ses nausées, affirme que le pot de Santé Canada le rend malade.

«Je vomis. Ça me rend nauséux parce que je dois en prendre beaucoup. C'est tellement faible que je vomis

vraiment», explique-t-il.

Les deux hommes ont retourné leur sac de 30 grammes et M. Dalley veut ravoier son argent, soit 150 \$ plus les taxes. M. Wakeford, lui, a renvoyé une facture non payée avec une lettre d'explications.

Les deux hommes font partie des patients qui se sont inscrits sur la liste du ministère fédéral de la Santé pour acheter leur drogue directement du gouvernement.

Un organisme de droits des patients, Safe Access, a fait tester le produit gouvernemental dans trois laboratoires. Les tests ont révélé que la marijuana contenait à peu près 3 % de THC, et non 10,2 %, et qu'elle contenait du plomb et de l'arsenic, a expliqué le porte-parole de l'organisme à Victoria, Philippe Lucas.

EN BREF

L'affaire Mugesera devant la Cour suprême?

(PC) — Le ministre de l'Immigration, Denis Coderre, envisage de porter l'affaire Léon Mugesera devant la Cour suprême du Canada afin de clarifier la définition sur la propagande haineuse, mais aucune décision n'en encore été prise, a-t-il précisé. M. Mugesera est cet immigré rwandais d'origine hutu qu'Ottawa accuse d'avoir incité à la haine et au génocide contre les Tutsis, dans un discours prononcé en 1992 à Kabaya. La semaine dernière, la Cour d'appel fédérale a rejeté ces allégations et a permis à l'ex-étudiant de l'Université Laval de rester au pays. Le ministre a demandé à ses fonctionnaires d'analyser à fond le jugement de 130 pages afin de déterminer si un appel à la Cour suprême permettrait de clarifier les articles du Code criminel portant sur la propagande haineuse et les crimes contre l'humanité. Certains commentateurs ont en effet estimé que la Cour d'appel fédérale avait placé la barre trop haut pour obtenir une condamnation dans le cas de M. Mugesera.

Copps prépare la transition...

(PC) — La candidate Sheila Copps affirme avoir elle aussi une équipe qui prépare la transition de façon informelle, dans l'éventualité où elle serait élue à la tête du Parti libéral du Canada. «C'est sûr que si on veut être premier ministre, on veut avoir une équipe et quand on travaille en équipe, on songe à quelle sera l'équipe après le 15 novembre [date du congrès à la direction du Parti libéral du Canada], a-t-elle soutenu. C'est normal.»

Mme Copps a fait ces commentaires hier, à Montréal, en point de presse, après s'être adressée à un auditoire du Cercle canadien de Montréal. Le clan du favori, Paul Martin, travaille déjà de façon informelle à une éventuelle transition, évoquant différents scénarios de passation des pouvoirs entre la date du congrès et celle du départ effectif de Jean Chrétien, toujours officiellement prévu en février 2004. Des rumeurs font cependant état d'un départ de M. Chrétien dès la période des Fêtes, ce qui laisserait peu de temps pour une période de transition après le congrès du 15 novembre.

Raymond Chrétien quitte Paris

(PC) — Le premier ministre du Canada ne sera pas le seul membre de la grande famille Chrétien à délaissier la vie politique et publique, d'ici quelques mois. Le neveu de Jean Chrétien, Raymond, quittera son poste d'ambassadeur du Canada en France pour rentrer au pays afin d'œuvrer dans le secteur privé. Raymond Chrétien sera remplacé dans ses bureaux par Claude Laverdure, un proche conseiller du premier ministre en matière de politique étrangère. C'est M. Laverdure qui a aidé Jean Chrétien à piloter les récents dossiers internationaux, dont celui entourant la prise de position du Canada face à la guerre en Irak. Il compte plusieurs années d'expérience en diplomatie, notamment aux ambassades de Belgique et d'Haïti.



Sheila Copps

• LES ACTUALITÉS •

Taxes et rôle d'évaluation

La bonne et la mauvaise nouvelle

Les commissions scolaires de Montréal pourront avoir tout l'argent qu'elles demandaient, mais elles devront se servir dans les poches des contribuables

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Aux prises avec un joyeux dilemme, les commissions scolaires de l'île de Montréal sont tentées par une entrée supplémentaire de nouveaux millions liée à l'augmentation spectaculaire du rôle d'évaluation, mais elles ne veulent pas porter l'odieuse de l'envoi d'une facture supplémentaire de 55 millions aux contribuables montréalais.

«C'est évident que nous avons besoin de cet argent», explique Jean-Marc Crête, président du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, une créature unique chargée d'imposer et de percevoir la taxe scolaire pour les cinq commissions scolaires montréalaises. «Mais c'est une situation un peu vicieuse de devoir donner la charge complète de cette hausse aux contribuables montréalais.»

Les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal pourraient voir leurs revenus augmenter si la hausse moyenne de 29 % du rôle d'évaluation se traduisait effectivement dans le prochain budget de la ville. Cette hausse moyenne pourrait avoir un effet jusque sur la taxe scolaire, dont le taux est fixé pour Montréal — comme pour la province presque entière — à 35 cents du 100 \$ d'évaluation.

«Nous faisons face à un gros dilemme», expose Diane de Courcy, présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). «À première vue, on peut être tenté de dire que c'est une bonne nouvelle, parce que c'est l'annonce de revenus additionnels, mais nous nous préoccupons du fardeau que ça représentera pour les Montréalais», poursuit Mme De Courcy, qui craint que les nombreux locataires sis sur l'île ne voient probablement cette hausse de taxe se répercuter sur la facture du loyer.

Péréquation

L'ensemble des commissions scolaires du Québec — à deux exceptions près — ont en effet atteint le plafond fixé par Québec, Montréal compris. Le calcul établi par le ministère de l'Éducation prévoit toutefois que, dans le cas où les besoins de la commission scolaire supplantent les revenus de la taxe, le MEQ compense, en versant une subvention de péréquation, ce qu'il a fait l'an dernier en remettant aux cinq

commissions scolaires montréalaises l'équivalent de 40 millions de dollars.

L'an dernier, Québec versait quelque 530 millions en péréquation pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec, rapportait *Le Devoir* en juin, au moment où le réseau scolaire de Montréal s'interrogeait sur la nécessité prochaine de déplaçonner le taux de taxation pour compenser la baisse des revenus en éducation.

Voilà où le bât blesse: le bond spectaculaire du rôle d'évaluation à Montréal pourrait augmenter les revenus des commissions scolaires à un point tel qu'elles verraient disparaître leur subvention de péréquation, versée uniquement dans les cas où l'argent manque. Au cabinet du ministre de l'Éducation, Pierre Reid, on expliquait hier que des discussions à ce sujet étaient prévues dans les prochains jours avec les commissions scolaires concernées.

Des solutions

«En perdant la péréquation, ce qu'on peut supposer c'est que le contribuable montréalais assumera la totalité de la nouvelle facture», explique Jean-Marc Crête, président de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. La nouvelle évaluation foncière pourrait même commander, en vertu des calculs dictés par le MEQ, une réduction du plafond de la taxe scolaire avoisinant les 33 cents du 100 \$ d'évaluation, calcule le comité de gestion. «Malgré cela, les contribuables paieront plus», prédit M. Crête, qui souhaiterait que des scénarios soient envisagés pour amoindrir la note.

L'étalement de la hausse ou l'augmentation du taux de taxation pour les entreprises sont des solutions qu'il ne faut pas mettre de côté, croit-il. Le versement de la subvention de péréquation sera aussi au cœur des discussions prochaines avec le MEQ.

Pas plus tard qu'en juin dernier, les mêmes commissions scolaires de l'île de Montréal frônaient les sourcils devant les règles budgétaires présentées par le MEQ, et voyaient le spectre des déficits se profiler. En réaction à cette situation financière précaire, certaines commissions scolaires évoquaient en nos pages la possibilité d'un déplaçonnement de la taxe scolaire, venant de Québec, pour régler une partie de leurs problèmes financiers.

SANTÉ

Le Québec ne dépendra plus de Winnipeg

Le virus du Nil occidental pourra être détecté plus vite au nouveau Laboratoire de santé publique

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Maintenant pourvu d'un laboratoire de niveau de confinement 3, le Québec est désormais en mesure de dépister rapidement lui-même les virus du Nil occidental (VNO), virus du SRAS et autres pathogènes dangereux qui parcourent la planète et qui ont tenu en haleine les autorités de santé publique au cours des dernières années.

Après des travaux de réfection qui ont nécessité 13 millions et plusieurs mois, le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) a officiellement regagné hier sa cote de sécurité de niveau de confinement 3, perdue au tournant des années 80 en raison de la vétusté de ses installations.

Maintenant doté de locaux rénovés, d'un système d'aération à pression négative et de protocoles de manipulation à toute épreuve, le laboratoire de santé publique peut traiter lui-même des échantillons qui devaient, il y a encore quelques mois, être envoyés à Winnipeg, au Laboratoire national de microbiologie à très haut confinement (niveau 4). Concrètement, cela permet d'ores et déjà au Québec d'effectuer en 24 à 48 heures des tests sérologiques de dépistage du VNO, alors que l'analyse des échantillons sanguins envoyés à Winnipeg supposait des mois d'attente.

«C'est une façon de gagner du temps et de protéger plus efficacement la population», a insisté hier le ministre de la Santé, Philippe Couillard, de passage à Sainte-Anne-Bellevue pour l'inauguration de ses nouvelles installations, rappelant



(LSPQ)

qu'il avait fallu attendre presque un an avant que ne soit confirmé un diagnostic d'infection au VNO chez certains patients l'an dernier.

La récente crise du SRAS, et avant elle les événements du 11 septembre 2001 et la flambée d'alertes au bacille du charbon, sont venus rendre encore plus nécessaire et pertinent le rehaussement de la capacité d'analyse de ce laboratoire national. «L'apparition récente du SRAS et du virus du Nil occidental nous rappelle que de nouvelles menaces à la santé publique peuvent surgir du jour au lendemain. On a assisté à l'émergence de nouveaux problèmes de santé publique, et il faut être prêt à y faire face», a précisé le ministre, qui dit avoir maintenant les outils pour agir vite, et bien.

Grâce à ces travaux, les spécimens de moustiques infectés au VNO peuvent maintenant être identifiés en moins d'une semaine, tandis que les échantillons sanguins de patients soupçonnés d'être frappés par le même virus bénéficient d'un diagnostic en moins de 48 heures.

À l'exception de l'île-du-Prince-Édouard, le Québec était la seule province canadienne qui ne disposait pas de son propre laboratoire à sécurité renforcée, capable de procéder rapidement à l'analyse et au diagnostic de maladies fréquentes ou rares, ou de micro-organismes hautement infectieux comme le bacille du charbon.

Selon le Dr Jean Joly, directeur du LSPQ, ce rehaussement de la cote de sécurité permettra aux spécialistes du laboratoire québécois de braquer leurs microscopes sur tous les pathogènes humains et animaux, à l'exception de la variole et des virus à l'origine de fièvres hémorragiques (Ebola, fièvre de Lassa ou de Marburg), que seuls peuvent manipuler des laboratoires détenant une cote de niveau 4.

Par ailleurs, ce laboratoire, fondé en 1984, continuera à s'acquitter de ses nombreux mandats courants dont le diagnostic de la plupart des maladies infectieuses pour les hôpitaux québécois, de même que la surveillance de qualité de l'eau potable.

SCIENCE

La femme qui boit aura mal au foie

Une nouvelle étude met en lumière les conséquences de la consommation d'alcool

LE DEVOIR

L'alcool serait plus délétère pour les femmes que pour les hommes, révèle une nouvelle étude publiée dans le bulletin de la célèbre Clinique Mayo aux États-Unis. On savait déjà que les femmes métabolisent moins efficacement l'alcool en raison de leur petite taille et de leur pourcentage de graisse corporelle plus élevé que les hommes. Mais les chercheurs viennent de découvrir que le foie des dames souffre plus tôt et après une moindre consommation d'alcool que celui des messieurs des méfaits du liquide enivrant. Les membres de la gent féminine sont en effet plus susceptibles de développer une hépatite alcoolique et de mourir d'une cirrhose du foie que leurs semblables du sexe opposé.

Le cerveau des femmes est également plus vul-

néable aux attaques de l'alcool. Une région du cerveau qui intervient dans la coordination des multiples fonctions cérébrales est significativement plus petite chez les femmes alcooliques que chez les femmes sans problème d'alcoolisme et les hommes alcooliques.

Alors que de nombreuses études ont montré que les hommes qui consomment deux verres de vin rouge par jour ont un risque moindre de décéder d'une maladie coronarienne que ceux qui font abstinence ou qui boivent en excès, les femmes ne recueillent un bénéfice comparable qu'après une seule consommation quotidienne. Au-delà de cette dose restreinte, les effets de l'alcool ne sont plus bénéfiques, voire sécuritaires pour elles. Plus de deux verres par jour accroît notamment le risque de cancer du sein chez celles-ci.

FORCE JEUNESSE
PRÉSENTE

Les défis pour le Québec à l'aube du choc démographique

Le Québec vit actuellement les premiers effets du vieillissement accéléré de sa population décollant du plus fort baby-boom du monde occidental, conjugué à la plus forte dénatalité.

Force Jeunesse invite donc le grand public à échanger sur les défis auxquels la société québécoise fait face à l'occasion de son quatrième colloque annuel.

Conférence d'ouverture par le Pr Jacques Légaré. Plénière de fin de journée avec Michel C. Auger, Guy Chevrette, Marie Grégoire et Robert Benoît.

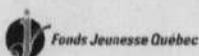
Pour information et inscription

colloque.forcejeunesse.qc.ca

HEC
3000, chemin Côte Ste-Catherine
Montréal

tél. 514-384-8666

en collaboration avec



ZOOM MEDIA

COLLOQUE
4 octobre 2003

L'actualité sur le vif

DÉSAUTELS
dès 15h
Réalisation : Ginette Viens

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/desautels

LE DEVOIR

LE MONDE



Mise au point du ministre israélien des Affaires étrangères

La liquidation d'Arafat est une «option», pas une politique

AP ET REUTERS

Jérusalem — Israël souffle le chaud et le froid. Après les propos du vice-président Ehoud Olmert la veille estimant que l'assassinat de Yasser Arafat était une «option», le ministre des Affaires étrangères Silvan Shalom a juré hier qu'Israël n'avait pas l'intention de tuer le dirigeant palestinien.

La semaine dernière, le cabinet de sécurité israélien a fait état d'une décision de principe sur l'«expulsion» de Yasser Arafat, mais n'a pas précisé la nature des mesures envisagées. Dimanche, M. Olmert a pour sa part jugé que l'assassinat, l'expulsion ou l'isolement du président de l'Autorité palestinienne étaient envisageables.

Dans un geste d'apaisement, M. Shalom a assuré hier que tuer Yasser Arafat «n'est pas la politique officielle du gouvernement israélien. Cela n'a jamais été le cas. Nous ne parlons d'aucun meurtre, nous n'en n'avons pas parlé avant et nous n'en parlons pas maintenant», a-t-il dit.

À l'étranger, l'hypothèse du bannissement ou de l'élimination de Yasser Arafat continue à susciter la réprobation. À Paris, le président Jacques Chirac et son homologue égyptien Hosni Moubarak ont souligné hier que l'éloignement, voire l'assassinat du dirigeant palestinien, serait «extrêmement dangereux» et «contre-productif» pour le processus de paix. À Londres, un porte-parole du premier ministre Tony Blair a estimé que la menace du gouvernement israélien de tuer Yasser Arafat était «inacceptable».

À Ottawa, le ministre canadien des Affaires étrangères, Bill Graham, a jugé hier que l'exil, voire la liquidation physique du président palestinien serait «tout à fait désastreux» pour l'ensemble du Proche-Orient. «M. Arafat, malgré tous les problèmes que nous avons avec lui, est le président élu», a-t-il rappelé.

La relance de la «feuille de route», plan de paix international pour le Proche-Orient, était au menu du Conseil de sécurité de l'ONU hier,

alors que les Palestiniens ont demandé aux Nations unies d'exiger que la sécurité de Yasser Arafat soit assurée.

L'ambassadeur israélien à l'ONU, Dan Gillerman, a accusé le Conseil de sécurité d'«hypocrisie», parce qu'il envisage une résolution appelant Israël à ne pas s'en prendre à M. Arafat. M. Gillerman reproche en effet au Conseil de ne pas s'être réuni pour discuter des attentats palestiniens contre Israël.

Les menaces israéliennes contre Yasser Arafat, intervenues après le double attentat suicide du Hamas qui a tué 15 personnes la semaine dernière, ont relancé la popularité du rais dans les territoires palestiniens et renforcé son statut de symbole de la cause palestinienne.

C'est ainsi que des milliers de Palestiniens manifestent quotidiennement depuis la semaine dernière pour soutenir M. Arafat. Hier, des écoliers ont défilé dans plusieurs villes de Cisjordanie.

Quelque 200 partisans du président de l'Autorité palestinienne se sont rassemblés hier dans l'enceinte de la Moukataka, le QG du dirigeant historique palestinien. Des militants du Fatah, le mouvement de Yasser Arafat, y ont installé six nouvelles tentes en promettant de servir de boucliers humains contre un éventuel raid israélien.

Sur le plan politique, le premier ministre palestinien désigné Ahmed Qorei a demandé au Fatah de désigner des candidats pour 16 postes gouvernementaux, une décision qui devrait permettre au président palestinien d'avoir une grande influence sur le choix du nouveau cabinet. De son côté, Silvan Shalom a réaffirmé hier qu'Israël jugerait Ahmed Qorei sur les actes, mais n'a pas caché qu'il aurait préféré que l'ex-premier ministre Mahmoud Abbas, qui a démissionné à la suite d'un conflit avec Yasser Arafat, conserve le poste. M. Qorei «n'est pas aussi bon qu'Abou Mazen car il sait que son pouvoir vient d'Arafat», a estimé le chef de la diplomatie israélienne.

EN BREF

Incendie dans une prison arabe

Riyad (Reuters) — Un incendie survenu dans une prison de la capitale saoudienne Riyad a fait hier 67 morts parmi les détenus, rapporte l'agence saoudienne de presse SPA. Vingt prisonniers et trois gardiens ont également été blessés dans le sinistre, qui s'est déclaré vers midi, a indiqué le chef des services pénitentiaires au ministère de l'Intérieur, cité par SPA. On ignore pour l'instant si cette prison abritait certains des quelque 200 activistes islamiques arrêtés ces derniers mois lors d'opérations lancées contre le réseau al-Qaïda. «Il est trop tôt pour dire s'il s'agit d'un acte de sabotage, mais une enquête est en cours», a-t-on dit de même source. Le ministre de l'Intérieur, le prince Nayef bin AbdellAziz, a ordonné une enquête.

Attentat dans le Caucase

Nazran (AFP) — Un attentat suicide au camion piégé a frappé hier le siège des services de sécurité russes à Magas en Ingouchie (Caucase), dernier acte terroriste en date commis près de la Tchétchénie où le Kremlin organise dans trois semaines une élection prési-

dentielle très controversée. L'attentat a fait entre deux et quatre morts, selon les sources interrogées, et une quarantaine de blessés. Chaque attentat perpétré près de la Tchétchénie relance le spectre d'une accélération des actions des séparatistes tchétchènes, à trois semaines de l'élection présidentielle organisée par Moscou dans la république rebelle. Le seul réel candidat à ce scrutin est le chef de l'administration pro-russe Akhmad Kadyrov. Mais rien ne permettait immédiatement d'incriminer la piste tchétchène dans l'attentat de Magas.

Kirchner réussit un test

Buenos Aires (AFP) — Le président argentin Nestor Kirchner a passé haut la main son premier grand test devant les électeurs, quatre mois après sa prise de fonctions, en imposant dimanche ses candidats lors d'un «super-dimanche» électoral pour lequel plus d'un Argentin sur deux était convoqué aux urnes. Anibal Ibarra a été réélu à la tête de la municipalité de Buenos Aires, alors que le gouverneur sortant de la province du même nom, Felipe Sola, a été confirmé à son poste avec une avance écrasante. M. Kirchner a également enregistré des succès dans deux autres provinces.

Un haut responsable américain dans le borbier irakien

Powell se rend au Kurdistan

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Bagdad — Un chef de police irakien a été tué hier à Falloujah et un soldat américain est également mort dans une attaque à Bagdad, tandis que le secrétaire d'État américain Colin Powell achevait sa visite de deux jours en Irak.

M. Powell a terminé dans la bourgade kurde de Halabja, à 255 km au nord-est de Bagdad, gazée par l'armée de Saddam Hussein en 1988, la visite du plus haut responsable américain en Irak depuis la chute du régime en avril.

Le chef de la police de Khaldiya, à 80 km à l'ouest de Bagdad, le colonel Khodayyir Ali Moukhlif, a été tué et deux sergents ont été blessés par des inconnus à l'entrée de Falloujah, a affirmé un responsable de la police de cette ville située à 50 km à l'ouest de Bagdad. Les assaillants aux visages masqués par des keffiyehs, circulant au bord d'une voiture ont tiré sur les policiers, a précisé le chef des patrouilles de la ville.

Les forces américaines subissent de nombreuses attaques dans la province sunnite tribale et conservatrice d'al-Anbar, où se trouve Falloujah. A Bagdad, un soldat américain a été tué dans une attaque au lance-roquettes. Il s'agit du deuxième soldat tué en Irak en 24 heures. Ces morts portent à 76 le nombre de militaires américains tués depuis le 1^{er} mai, date à laquelle le président George W. Bush a déclaré la fin des principales opérations de combat en Irak.

D'autre part, un civil irakien a été tué à Mokdadiya (45 kilomètres à l'est de Bagdad) par des soldats américains auxquels il avait résisté, les prenant pour des voleurs, selon un témoin.

À Halabja, près de la frontière iranienne, M. Powell a rendu hommage aux victimes tombées en mars 1988 pendant la guerre Iran-Irak (1980-1988). «Je ne vais pas vous dire



Colin Powell a rencontré hier des parents de victimes de l'attaque au gaz perpétrée à Halabja, en 1988.

que le monde aurait dû agir plus tôt, vous le savez», a-t-il lancé. «Ce qui s'est passé à Halabja ne doit plus jamais arriver», a-t-il ajouté devant de nombreuses familles de victimes.

M. Powell était entouré par Masoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et Jalal Talabani, de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), ainsi que de l'administrateur américain en Irak Paul Bremer. «Cette ville est entrée dans l'histoire pour toujours. Le monde n'oubliera jamais Halabja», a-t-il dit.

Selon son entourage, cette visite

était destinée à rappeler que l'ancien régime a utilisé des armes de destruction massive contre son propre peuple. Aucune arme de ce type (que les États-Unis accusaient l'Irak de détenir) n'a été retrouvée.

M. Powell est ensuite retourné à Kirkouk, à 250 km au nord de Bagdad, où il était arrivé dans la matinée, d'où il a quitté l'Irak en avion pour le Koweït.

Militaires turcs

Les États-Unis vont tenter de lever les objections des dirigeants kurdes opposés à une présence militaire turque en Irak, a par ailleurs

annoncé le secrétaire d'État américain lors de son escale koweïtienne. Il a précisé que les hommes politiques kurdes avaient soulevé le problème lors d'une série de rencontres dimanche à Bagdad, et lors de sa visite à Halabja hier.

Washington espère que la Turquie pourra fournir des soldats supplémentaires afin d'aider à restaurer la sécurité en Irak. Les Kurdes irakiens s'y opposent à cause du traitement infligé par l'armée turque aux Kurdes du sud de la Turquie. La rébellion kurde en Turquie a fait plus de 30 000 morts depuis 1984.

Passionnément JAZZ



► 18 h tous les jours

100.7 FM
Chaîne culturelle
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/radio

Club 402-HOMME®
Depuis 1977

Vestons griffés importés d'Italie

seulement **299\$**

Tissus signés
- Cerruti 1881 - Zegna
- Marzotto - Zignone, etc.

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636
Heures d'ouverture : Lun. au ven. 10 h à 18 h. Sam. 10 h à 16 h

É D I T O R I A L

Encore l'eau

Quiconque a suivi les discussions, manifestations, déclarations publiques entourant les projets de privatisation des réseaux d'aqueduc municipaux au milieu de la décennie précédente, a dû croire à un rêve en entendant la présidente du Conseil du trésor, Madame Jérôme-Forget, revenir sur le sujet cette fin de semaine, à Laval. Heureusement, la ministre a vite été rabrouée par son chef, mais la bourde donne un aperçu du degré d'improvisation auquel on risque d'assister cet automne.

Quelle gaffe en effet que cette sortie de Madame Jérôme-Forget qui a voulu utiliser l'exemple de l'eau potable pour illustrer la politique de son parti en matière de partenariat public-privé. Alors que le premier ministre Charest tentait de mobiliser ses troupes en vue des grandes manœuvres de l'automne, Mme Forget y allait de l'exemple de l'eau potable pour justifier le recours au privé. L'eau de Montréal, a-t-elle dit, n'est pas de la meilleure qualité et, puisqu'il faudra beaucoup d'argent pour corriger la situa-

tion, on devrait faire appel au secteur privé. Or, on se souviendra que cette question a été tranchée il y a cinq ans par le gouvernement Bouchard et par l'administration montréalaise de Pierre Bourque. Après études, consultations et débats publics, les autorités en sont venues à la conclusion qu'il n'y avait pas d'avantages significatifs à tirer d'une éventuelle privatisation des réseaux d'aqueduc. D'une part, parce que les investissements nécessaires n'étaient pas aussi considérables que certains avaient tenté de le faire croire; d'autre part, parce que personne ne croyait l'expertise de l'entreprise privée plus pertinente que celle du public dans un domaine d'activité sans grand mystère.

S'il est certains services à la collectivité où le privé peut faire mieux que le public, et à moindre coût pour les contribuables (on pense à l'entretien ménager, aux services de cafétéria, à l'enlèvement des ordures ménagères, au déneigement des rues, etc.), ce n'est pas le cas pour le traitement et la distribution de l'eau potable. Surtout s'il faut investir beaucoup d'argent à long terme. Après tout, les sociétés privées n'ont pas accès à des taux d'emprunt aussi intéressants que les gouvernements, et aucune n'a la patience d'attendre pour rentabiliser son investissement. Confier la tâche au secteur privé appelle donc une augmentation rapide et significative des tarifs aux compteurs qu'il faudrait installer dans chaque immeuble.

Selon diverses études publiées par les autorités publiques depuis 1996, les Québécois ne consomment pas plus d'eau que les autres Canadiens, du moins si l'on exclut certains très grands consommateurs commerciaux et industriels. Confier l'eau aux entreprises équivaldrait à abandonner à leurs seuls actionnaires une rente éternelle sur cette ressource naturelle abondante au lieu d'en faire profiter ses propriétaires véritables, nous tous.

Quant à la qualité de notre eau potable dont Mme Forget a parlé pour justifier la nécessité d'un recours aux investissements du privé, la nouvelle politique de l'eau adoptée par Québec, il y a tout juste un an, rehausse les critères d'évaluation et les exigences de traitement. Cet exercice, il est vrai, appelle des investissements importants. Mais, là encore, c'est aux municipalités qu'il revient d'assurer la qualité de cette ressource.

En revenant sur la question, Madame Jérôme-Forget a choisi le pire exemple possible pour expliquer la politique de son gouvernement. Ce faisant, elle vient de tirer le tapis sous les pieds de son chef, dont la priorité de l'heure est de convaincre les Québécois que les changements qui s'annoncent sont le fruit d'une réflexion approfondie du rôle d'un État moderne.

jrnsanfacon@ledevoir.ca

Le droit de tuer

Qui peut objectivement s'étonner de ce qu'au sommet du pouvoir israélien, on s'autorise désormais à évoquer en «option» l'assassinat pur et simple de Yasser Arafat? Se désoler, oui, de ce qu'une démocratie pousse l'immoralité politique jusqu'à s'octroyer ouvertement le droit de tuer. Mais se surprendre, non, vu l'escalade désespérante, dix ans après la signature des accords d'Oslo, des violences qui empoisonnent cette espèce de guerre civile qu'on appelle le conflit israélo-palestinien.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Silvan Shalom, a déclaré hier que l'assassinat du président de l'Autorité palestinienne n'avait pas statut de politique gouvernementale établie. La précision rassure à peine. Le projet d'assassinat relevé dimanche par le vice-premier ministre Ehoud Olmert, candidat par ailleurs présenté au poste de premier ministre, prolonge logiquement la décision de principe prise la semaine dernière par le cabinet de sécurité israélien d'«expulser» M. Arafat, qui est emprisonné depuis près de deux ans dans ce qu'il reste de sa maison présidentielle de la Moukatakâ. Une maison elle-même sise au cœur d'un pays à peine virtuel dont la vie est rythmée par les bouclages et les «opérations de liquidation» des membres du Hamas. C'est depuis longtemps tout un peuple qu'on est en train d'assassiner par strangulation sous les yeux de la communauté internationale.

On voudrait croire en certains milieux gouvernementaux israéliens que l'élimination d'une manière ou d'une autre du chef palestinien contribuerait à calmer le conflit en ouvrant la voie à un leadership plus modéré — ou plus docile. Ainsi

l'écrivain récemment israélien pacifiste Amos Oz, la pénurie de «modérés zélés» se fait sentir de tous les côtés. Rien n'est pourtant moins sûr. Le gouvernement d'Ariel Sharon juge-t-il aujourd'hui que ses assassinats ciblés contre des membres du Hamas ont suffisamment porté leurs fruits pour se permettre de décapiter un président qu'il considère comme un «obstacle absolu» à la paix? Peut-être, mais c'est un calcul qui ferait inconsciemment couler du sang en invitant les extrémistes à commettre de nouveaux attentats suicide. Dans les rues de Gaza et Ramallah, l'opposition anti-israélienne se cristalliserait, y compris parmi les dénués qui accusent le leader historique de corruption et d'autoritarisme.

De Bagdad, le secrétaire d'État américain Colin Powell a mal réagi à la menace proférée par M. Olmert, affirmant que les États-Unis «ne soutiennent ni l'élimination ni l'exil de M. Arafat». En cette matière, la Maison-Blanche a pourtant donné l'exemple sous George W. Bush, en faisant ouvertement la promotion de l'assassinat de Saddam Hussein, alors que Washington s'interdisait, depuis l'administration de l'ancien président Gerald Ford, d'éliminer un chef de gouvernement, par élémentaire souci de moralité en politique étrangère. Pour M. Bush, ce droit de tuer est compatible avec sa promesse de faire souffler à partir de l'Irak un vent de démocratisation sur l'ensemble du Proche-Orient. Dans certains cercles du pouvoir israélien, on ne raisonne pas différemment en voulant appliquer la loi arbitraire du Far West.



Guy Taillefer

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

MONIQUE JÉRÔME-FORGET...



LETTRES

Le développement des enfants d'abord

Dans son mémoire sur la qualité des services de garde (*Le Devoir*, 10-09-03), M. Tremblay plaide en faveur de la mission éducative des services de garde: «Si on veut réellement améliorer le développement des jeunes, il faut faire plus que les garder». Bravo! Toutefois, M. Tremblay nous explique que cela permettra plus tard aux enfants de «mieux s'intégrer sur le marché du travail» et «de devenir des citoyens productifs». Ainsi, le développement de notre «capital humain» nous permettra de «demeurer concurrentiels dans un univers de haute technologie». Là, on se demande si on a affaire à un professeur de sciences de l'éducation ou de sciences économiques! Est-il devenu utopiste de se préoccuper d'abord du développement de nos enfants, sans autre objectif, économique ou autre, que celui essentiel de leur mieux-être? Si M. Tremblay espère mieux vendre son projet éducatif aux décideurs en en faisant valoir l'intérêt économique, il dessert par ailleurs sa collectivité en subordonnant une pensée éducative humaniste à une logique de marché. Il est désolant de constater cette dérive chez un intellectuel de l'éducation.

Par ailleurs, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, et souhaitons que l'étude de M. Tremblay remette en question l'intention du gouvernement libéral de favoriser le développement de places en garderies à but lucratif. L'étude confirme ce qui était bien connu de tous les intervenants du milieu, à savoir que, pour des raisons structurelles, elles offrent des services qui sont généralement de moins bonne qualité que ceux dispensés en CPE.

Jean-François Bernard

Et la barbarie quotidienne?

Lorsqu'on me montre à la télévision les commémorations du 11 septembre dans le monde,

c'est plus fort que moi: j'ai honte et je m'indigne. Je suis pourtant très douée pour m'émouvoir. Pourquoi alors cette réaction? Parce qu'il y a une barbarie quotidienne et organisée qui sévit sur toute la planète actuellement. Il y a une guerre commerciale illimitée, une guerre contre les pauvres et les peuples (tous les indicateurs montrent que l'écart se creuse monstrueusement entre ceux qui s'enrichissent et ceux qui s'appauvrissent) qui jette cyniquement dans la maladie, l'esclavage moderne et la mort des millions d'individus. Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en sont les principaux protagonistes.

Mais cette guerre intéresse bien peu les grands médias de la télévision qui «informent» la majorité de la population. Les journaux sont à peine mieux. Ils lui préfèrent des guerres plus télévisuelles: la guerre préventive, la guerre contre le terrorisme, la guerre humanitaire (sic), voire la Quatrième Guerre mondiale (sic) du gouvernement américain. Ils n'ont plus de budgets pour envoyer des journalistes sur un autre front: la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui se déroule jusqu'à dimanche à Cancun au Mexique. On y organise pourtant le décapage global du monde.

Catherine Caron
Montréal, le 12 septembre 2003

Inepties dans nos toponymes

La récente annonce du gouvernement fédéral de vouloir rebaptiser l'aéroport Dorval du nom de Pierre-Elliott-Trudeau fait ressortir l'incohérence dans l'attribution de certains de nos toponymes. Je ne dis pas que la couleur politique de la personne à honorer doit être un critère de sélection, mais, en revanche, il ne faut pas non plus se moquer des citoyens en oblitérant certains faits. Car, rebaptiser l'aéroport de Dorval du

nom de celui qui a provoqué le gâchis de Mirabel est carrément indécent. Et, comble d'ironie, le ministre fédéral des transports, David Collette, ajoutait sans sourciller que le nom de Trudeau suivrait même un éventuel retour des vols à Mirabel. Ben voyons! C'est un peu comme si les Anglais décidaient d'appeler un jour un centre pour la paix, Tony Blair... Soyons sérieux!

L'aéroport Trudeau n'est malheureusement pas la seule absurdité de notre paysage toponymique. Comment peut-on tolérer encore qu'une rue de Montréal se nomme Amherst?... Amherst fut un général anglais qui projetait d'envoyer des couvertures infestées du virus de la variole à certains peuples amérindiens pour les affaiblir, voire les exterminer. Leur seul crime était d'appuyer les Français installés ici. Ainsi, une rue de Montréal honore aujourd'hui un des premiers stratèges militaires dans l'histoire du monde à avoir préparé une guerre bactériologique.

L'hôtel Reine-Élisabeth, toujours dans la métropole, est un autre vestige de notre esprit colonial. Cet hôtel fut nommé ainsi en 1952 par la seule volonté du président du chemin de fer canadien. Cette décision fut maintenue malgré des nombreuses pétitions et la forte pression du milieu francophone, dont l'ancien maire Jean Drapeau. Ces derniers désiraient plutôt honorer le fondateur de Montréal en nommant l'établissement hôtelier Château Maisonneuve.

Saviez-vous également que la station de métro Monk (et la rue du même nom) rappelle la mémoire de Maria Monk. Une femme dont le seul fait d'armes a été de publier aux États-Unis un livre diffamant le clergé catholique. Il fut par la suite prouvé que ses écrits n'étaient qu'un ramassis de faussetés.

Il y a dans ces quatre exemples une frontière de l'inacceptable qui me semble avoir été franchie. Notre ignorance de l'histoire nous fait malheureusement tolérer ce genre d'ineptie.

Jocelyn Jalette
Joliette, 8 septembre 2003

LIBRE OPINION

La voix de la francophonie

GEORGES ARÈS

Président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada

Bien sûr, nous accueillons avec optimisme l'arrivée à Québec d'un gouvernement qui se dit sensible à renforcer la coopération qui existe entre les Québécois et Québécoises et les francophones vivant ailleurs au Canada. Un rapprochement s'est déjà amorcé depuis 1995 avec l'adoption de la politique du Québec d'appui aux communautés francophones et acadiennes, mais ce que propose le nouveau ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Benoît Pelletier, va bien au-delà des progrès accomplis au cours des huit dernières années.

L'approche de M. Pelletier rejoint nos propres aspirations: que le Québec réintègre pleinement la francophonie canadienne, pour que la solidarité naturelle qui existe entre francophones de toutes les régions du pays, puisse s'exprimer pleinement.

Nous avons l'habitude de prendre avec circonspection les engagements de partis politiques en campagne électorale. Dans ce cas-ci cependant, M. Pelletier n'a pas tardé à passer à l'action. Qu'un ministre des Affaires intergouvernementales venant tout juste d'être assermenté vienne réitérer ses engagements devant l'ensemble des chefs de file de la francophonie canadienne, comme il l'a fait en juin dernier à l'assemblée générale de la FCFA, voilà qui est de bon augure. Depuis, son personnel multiplie les contacts et a déjà com-

mencé avec nous à mettre en œuvre le programme qu'il a esquissé.

M. Pelletier a bien raison de souligner que la francophonie canadienne, loin d'être monolithique, est un ensemble de communautés ayant chacune ses caractéristiques propres. La réalité acadienne est bien différente de celle, par exemple, des Franco-Manitobains. Cela dit, les Québécois et les Québécoises sont les seuls à vivre dans une juridiction où la majorité des gens ont le français en commun, bénéficiant de l'éventail complet de services en langue française. Nous admettons volontiers que le fait français au Québec s'exprime avec une force telle qu'il a donné naissance à une société véritablement distincte.

Le Québec doit prendre sa place

La puissante présence francophone au Québec en fait un chef de file tout désigné pour la francophonie canadienne, si le gouvernement québécois veille à bien assumer ce rôle.

L'implication substantielle du gouvernement fédéral a comme toile de fond la dualité linguistique. Un pays, deux langues officielles. Toute essentielle que soit cette contribution au développement de nos communautés, il nous faut aussi un partenaire qui base son action sur le fait français lui-même. La distinction peut sembler purement académique, mais elle a pourtant un impact important tant sur l'action des parlementaires que sur l'administration des programmes par les fonctionnaires.

Or, de tous les gouvernements au Canada, seul le Québec peut baser son action sur la scène nationale et internationale avec une optique pleinement francophone, en complémen-

tarité avec le gouvernement fédéral, des territoires et des autres provinces.

Dans le domaine de la francophonie, il va de soi que l'action du Gouvernement du Québec doit se faire de façon coopérative avec les communautés francophones en milieu minoritaire. L'appui doit également s'exercer dans les deux sens. Si nos communautés en milieu minoritaire ont besoin d'un certain accès aux infrastructures et à l'expertise québécoises, elles ont aussi développé des façons de faire qui pourraient intéresser le Québec. Pensons par exemple à l'enseignement à distance et à l'organisation des services gouvernementaux pour les petites clientèles.

Comment le Québec peut-il exercer son rôle de chef de file au sein de la francophonie canadienne? La participation pleine et entière de M. Pelletier à la rencontre des ministres provinciaux et territoriaux des affaires francophones cette semaine à Winnipeg est certainement un bon départ.

Les autres éléments du programme esquissé par M. Pelletier à notre assemblée générale et dans les pages du *Devoir* du 6 septembre dernier nous laissent croire que le Québec est décidé à prendre sa place. Le développement d'une vision commune de la francophonie canadienne, une action ciblée vers les dossiers prioritaires des communautés francophones en milieu minoritaire, l'établissement d'un Centre de la francophonie dans les Amériques, dont le rôle sera défini en partenariat avec ces communautés, et un rôle actif auprès des autres gouvernements du pays, voilà qui permettra au Québec de s'affirmer sur la scène francophone.

IDÉES

Le documentaire À hauteur d'homme

Les loups de l'information

Les journalistes parlementaires doivent se distancier des sources officielles et pratiquer davantage l'enquête

LILIE DESJARDINS

Auteure d'une recherche de maîtrise sur le journalisme d'enquête

La métaphore de la meute est utilisée par plusieurs auteurs pour caractériser certaines pratiques journalistiques. Le film de Labrecque illustre bien le journalisme de meute intégré au quotidien des journalistes parlementaires. Les politiciens savent ce qui les attendent et prévoient leur entrée ou leur sortie en conséquence. Ils appâtent les loups qui, caméras, micros et calepins en mains, essaient de tirer une nouvelle de leur proie. C'est un jeu auquel les journalistes et les politiciens se prêtent volontiers, les uns ayant besoin des autres pour atteindre leurs objectifs, soit vendre de la nouvelle et occuper l'espace public en étant visible.

Ce jeu dessert le journalisme, la politique, la démocratie et les citoyens. Pourtant, les journalistes parlementaires perpétuent ce jeu. Le 8 septembre, Michel Venne du *Devoir* s'épanchait sur le pouvoir des journalistes politiques et parlementaires. Pour ma part, je tiens pour acquis qu'ils détiennent un pouvoir qu'ils n'osent pas utiliser, parce que trop risqué et exigeant sur le plan personnel et professionnel. Je ne mentionnerai qu'un seul exemple. Pourquoi les journalistes parlementaires ne favorisent-ils pas le journalisme d'enquête? Pourquoi ne font-ils pas de recherches sur l'utilisation des budgets discrétionnaires dans les cabinets des ministres? Pourquoi ne prennent-ils pas le temps de vérifier si les personnes en poste dans les cabinets ministériels sont toutes rémunérées à partir du budget du cabinet?

Ces démarches sont exigeantes et périlleuses pour les journalistes et les entreprises de presse qui risquent de se mettre à dos certaines sources officielles et... des intérêts politiques. De même, le journalisme d'enquête ne peut se soumettre au travail à la chaîne de la rentable production quotidienne de l'actualité. Les journalistes ne doivent pas tous pratiquer l'enquête, mais ils doivent cesser d'agir comme une meute de loups et se distancier des sources officielles. Contrairement à ce que Landry déclare dans le film de Labrecque les journalistes ne peuvent s'en tenir à «rapporter les faits». Sans quoi, ils seraient au service des sources officielles. Les journalistes clament qu'ils ont une responsabilité sociale, que le journalisme est un service public, mais un petit nombre agit en ce sens.

De rares enquêtes au Parlement

Des études sur le journalisme parlementaire sont plutôt désolantes. Cantin (1981) note que les journalistes de la Tribune de la presse de Québec placent l'Administration au deuxième rang du pouvoir politique, mais ils y accordent peu d'importance. Charron (1990) explique leur faible intérêt pour l'enquête sur l'Administration, entre autres, par leur difficulté à former un réseau de contacts, leur manque de formation dans les champs de compétence de l'administration, la valorisation de l'information politique au détriment de l'information administrative. Gingras (1999) déplore qu'ils n'utilisent pas les rapports publics pour enquêter et offrir une contrepartie aux sources officielles sur la gestion des fonds publics.

Combien de journalistes parlementaires enquêtent sur l'Administration qui détient une information hautement politique? Oui, je sais, les gestionnaires ne favorisent pas le journalisme d'enquête, qui sois-disant coûte cher. Or, les données de ma recherche de maîtrise sur les déterminants du journalisme d'enquête dans les médias nationaux francophones du Québec montrent que le journalisme d'enquête n'est pas si coûteux du fait que des dépenses qui lui sont attribuées sont applicables à tout autre type de journalisme ou service des entreprises de presse. D'autres diront que les problèmes de l'Administration n'intéressent pas le public. Si vous n'offrez que des frites et des hot dog aux enfants, ils ne voudront jamais manger de légumes et de poisson.



ARCHIVES LE DEVOIR

Le documentaire À hauteur d'homme relance le débat sur le type de journalisme pratiqué au Québec.

Faut-il le mentionner, le journalisme d'enquête ce n'est pas une course à l'exclusivité, ni une confrontation de points de vue, mais une recherche par les journalistes d'informations cachées et de preuves montrant l'existence de situations nuisibles aux intérêts collectifs. Faire des recherches rigoureuses et sérieuses, dans le respect des personnes en cause, voilà une façon de mieux servir le journalisme, la démocratie, les citoyens et... la politique.

Or le journalisme d'enquête est sous-développé au Québec, bien que des médias et des journalistes favorisent ce type journalistique. Pourtant le journalisme d'enquête peut concilier la diversité de l'information, la rentabilité des entreprises de presse, la concurrence et la qualité du service public qu'est le journalisme. Sa pratique peut contribuer à la diversité de l'information, sans égard au type de propriété des médias et à la reconnaissance d'un statut professionnel aux journalistes.

Mais pour y arriver, des ajustements doivent être apportés dans les médias nationaux francophones du Québec. Les résultats de ma recherche révèlent que le journalisme d'enquête est une pratique multiforme souvent confondu avec le suivi de dossier, la médiation, la confrontation de points de vue frôlant la dénonciation. Exceptionnellement, le journalisme d'enquête est une pratique similaire à celle décrite ci-après.

Qu'est-ce que le journalisme d'enquête?

Pour concilier la diversité, la rentabilité et être à l'avantage du citoyen, le journalisme d'enquête doit être une spécialité ayant une démarche spécifique. Pour ce faire, il se définit comme une recherche, par les journalistes, d'informations d'intérêt public cachées et de preuves montrant l'existence de situations nuisibles aux intérêts collectifs. Cette recherche vise tous les secteurs d'activité et sa durée varie selon la complexité de la situation et le secteur en cause. Cette recherche résulte d'une fuite ou d'une initiative des journalistes. Par conséquent, le journalisme d'enquête ne consiste pas à régler un différend entre deux parties ni à confronter des points de vue sur une étude ou un rapport. De

même, l'enquête se dissocie de la dénonciation, qui se traduit par le dévoilement de rapports confidentiels transmis par un informateur après une simple vérification de leur authenticité.

Par la recherche d'informations d'intérêt public cachées, le journalisme d'enquête crée la nouvelle. De ce fait, il se distancie de l'information officielle, traite de sujets et d'aspects de certains sujets qui ne le seraient pas autrement. En raison de son exclusivité et de son importance en matière d'intérêt public, la nouvelle issue de l'enquête influe sur l'agenda social et rehausse la crédibilité des entreprises de presse. Ainsi, cette nouvelle favorise l'augmentation du lectorat et de l'auditoire. La reprise de cette nouvelle par les compétiteurs, qui relancent la recherche ayant conduit aux révélations initiales, contribue au rayonnement des entreprises de presse tout en stimulant la concurrence. À l'opposé, le mimétisme (suivisme) se contente de répéter les révélations en citant la source.

Par ailleurs, le journalisme d'enquête, ce n'est pas strictement le Watergate: il n'est pas incompatible avec la production quotidienne. Actuellement, dans les médias nationaux francophones du Québec, le journalisme d'enquête est une pratique individuelle peu intéressante pour bon nombre de journalistes.

Pourquoi? En raison des risques (professionnels, judiciaires, physiques), des exigences de la démarche (informations cachées, preuves, horaire flexible, etc.) et de l'organisation du travail. Entre autres, des aménagements à la convention collective (la répartition des heures de travail hebdomadaires) et la formation d'équipes de travail favoriseraient une production accrue de nouvelles exclusives, la répartition des risques, le recoupement des informations et le développement d'une expertise entrepreneuriale.

La gestion d'une entreprise, peu importe son produit, repose sur une production quotidienne et à plus long terme. Les entreprises de presse devraient appliquer ce principe pour la construction de l'actualité et reconnaître le journalisme d'enquête comme une spécialité en offrant un cadre professionnel favorable à sa pratique. Voilà comment le journalisme d'enquête pourrait être à l'avantage des citoyens.

Ne pas tirer (seulement) sur le messenger

PIERRE BEAUDET

Groupe Alternatives

Le documentaire de Jean-Claude Labrecque *À hauteur d'homme* restera dans les annales de la filmographie, mais aussi du débat politique au Québec. À tout seigneur tout honneur, voilà une réflexion qui stimule la pensée, qu'on soit pour ou qu'on soit contre...

La majorité des gens qui ont vu le film retiennent à juste titre le travail discutable des médias, la dérive lancinante vers l'«infotainment» qui consiste à transformer tout, y compris la scène politique, en un spectacle, pour ne pas dire un cirque. Bernard Landry apparaît comme une victime de ce jeu douteux. Il n'y a plus de débat parce que les médias s'acharnent sur l'«affaire Parizeau», tels des vautours autour d'un lapin blessé.

Ma lecture personnelle du documentaire de Labrecque m'a cependant mené à d'autres réflexions. Bernard Landry ressort dans le film comme un homme qui, dans une large mesure, se bat contre son propre appareil. Le petit groupe de conseillers très spéciaux qui dirigent la campagne — les fameux «spin doctors» —, lui dit essentiellement de se fermer, de ne pas soulever de débats, de ne pas réagir. On présente cela comme une tactique pour éviter que le mauvais caractère de l'ex-premier ministre ne soit utilisé contre lui et son parti. Sur la souveraineté, la ligne stratégique est bien claire, il faut minimiser cela. Dans ce sens, les journalistes aux grandes dents qui agressent Landry lors des points de presse ont raison de lui demander des comptes, mais celui-ci respecte la stratégie électorale: «on en parle le moins possible». Quant aux autres grands enjeux que connaît le Québec en ce moment, on peut penser à la guerre contre l'Irak qui bat son plein en ce même moment, ou aux autres questions relevant du grand débat sur la mondialisation et la militarisation du monde, c'est la même stratégie électorale, on n'en parle pas ou, si on en parle, on reste plus que minimaliste.

Qu'est-ce que cela signifie? Voilà un parti, le Parti québécois, dont l'histoire est celle d'un grand projet de transformation sociale et nationale. Voilà un parti qui est né en disant qu'il allait transformer le Québec, lui donner une autre orientation, sortir des sentiers battus et lutter pour la libération d'un peuple, voire transformer le monde.

Mais, depuis le début des années 1990, le PQ est devenu le parti du «bon gouvernement». Le programme est devenu une référence lointaine. Les aspects sociaux-démocrates, qui avaient pourtant donné lieu à de grands chantiers (assurance automobile, loi 101, réformes des institutions) deviennent la «lutte contre le déficit», sur le dos des démunis. L'espoir de voir le Québec jouer un rôle sur la scène internationale devient un appui sans condition à l'intégration avec les États-Unis, sous le couvert de l'ALENA. Alors qu'une grande partie du monde découvre après Seattle que la mondialisation néolibérale est au mieux un leurre et au pire un piège, la direction du PQ, jusqu'à tout récemment, continue de vanter les mérites du «libre-échange». Quant à la souveraineté, on n'en parle pas, c'est trop évident ce qu'il en est advenu.

À rebrousse-poil, certains au sein du PQ et du gouvernement ont voulu retourner les choses, aggravées terriblement pendant les «années noires» où Lucien Bouchard, un conservateur non repent, était devenu le chef. À partir de son remplacement par Bernard Landry, on a tenté de redresser le bâton, notamment en matière de politique familiale, d'environnement, de mondialisation. Mais essentiellement, ce fut trop peu et trop tard. Lorsque vint le temps de la confrontation électorale, le «naturel» est revenu au devant de la scène. «Mettons de côté toutes les grandes questions et tentons de gagner les élections comme un bon gouvernement, parce que, de toute façon, les gens ne veulent pas entendre d'autre chose.»

Voilà ce que le film de Jean-Claude Labrecque démontre aussi, entre les branches. L'élection québécoise d'avril dernier s'est déroulée à l'ère du marketing politique, de la «Wallmartisation» et de la «McDonaldisation» de la politique. Aux États-Unis, où domine totalement ce «modèle», il n'y a plus de programme, plus de parti, plus de débats. Diverses personnalités ultra-médiatisées se battent pour l'attention du public, à coups de centaines de millions de dollars. On dit n'importe quoi, ça ce ne compte pas, seule l'enveloppe compte. «Votez pour moi et vos enfants auront les dents plus blanches!»

Dans ce théâtre sordide, le PQ ne pourra qu'être perdant à terme. Le terrain est déjà occupé à ce niveau par de meilleurs «spin doctors» qui disposent de beaucoup plus de ressources et qui n'ont aucun scrupule à dire aux gens «votez pour le changement», alors qu'ils veulent revenir au Québec d'avant la Révolution tranquille... Un virage est-il pensable? En tout cas, on ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion en profondeur. Le Parti québécois, qui a dans une large mesure transformé le Québec contemporain, devra se regarder dans le miroir et cela ne sera pas tout à fait réjouissant. Si on veut vraiment jeter l'eau du bain sans que le bébé n'y passe aussi, il faudra qu'un immense chantier soit mis en place pour reconstruire la maison.

Écrivez-nous!

Le *Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

De bien curieuses critiques

KATIA GAGNON

Éditorialiste à La Presse et ex-correspondante parlementaire

Je prends la liberté d'écrire à un journal concurrent, parce que je n'ai aimé ni le propos, ni le ton d'un récent article de votre chroniqueur Michel Venne. M. Venne et moi avons tous deux travaillé à la Tribune de la presse de Québec pendant près d'une décennie. Mais visiblement, nous tirons de notre expérience des leçons pour le moins dissemblables.

Bien sûr, à la suite du film de Jean-Claude Labrecque, il est de bon ton de critiquer la presse parlementaire. Il serait peut-être sain, effectivement, de s'interroger sur certaines pratiques. Mais Michel Venne, en se joignant, dans *Le Devoir* du lundi 8 septembre, au chœur des détracteurs, y est allé de bien curieuses critiques. Il reproche d'abord aux journalistes politiques de s'employer à déjouer les stratégies de communication des gouvernements. À mon avis, c'est pourtant là le rôle premier de la presse. Les partis politiques et les gouvernements sont devenus des experts dans l'art de présenter les choses de la façon qui leur est

la plus avantageuse. C'est le travail des journalistes que de défaire cet emballage pour montrer la vraie nature du cadeau qui, souvent, est ainsi beaucoup moins engageant pour la population.

M. Venne reproche ensuite aux journalistes de s'acharner à décoder le langage politique. La raison de cette obsession est simple: les politiciens sont devenus de grands spécialistes en euphémismes et omissions volontaires. Quand un politicien dit: «Pour l'instant, il n'est pas question de toucher aux 5\$ des garderies», faut-il reprocher aux journalistes de traduire en indiquant que le ministre «n'a pas exclu» une hausse de tarif? À mon avis, c'est le reporter qui ne soulignerait pas au passage le phrasé ambigu du ministre qu'il faudrait montrer du doigt. Il aurait manqué à son devoir d'informer la population, qui veut savoir, non seulement pour demain, mais aussi pour l'avenir proche, combien elle paiera pour ses garderies.

Rappelons-nous les talents en la matière de l'ex-premier ministre Robert Bourassa, qui, au détour d'une simple phrase, amorçait de grands changements de stratégie. Faut-il rappeler à M. Venne les définites «conditions gagnantes» de Lucien Bouchard, deux tout petits mots qui ont entraîné une modification complète de la philosophie

peuquiste concernant la tenue d'un référendum?

M. Venne fait ensuite une autre affirmation *ex cathedra*: les journalistes politiques font peu d'enquêtes. Que fait donc Denis Lessard, le correspondant de *La Presse*, à longueur d'année, sinon que d'essayer de dévoiler des faits que le gouvernement ou l'opposition préféreraient taire? Que fait donc Kathleen Lévesque, sa collègue du *Devoir*, qui nous a notamment informés des agissements contestables de l'ex-directeur du Parti québécois, Raymond Bréard? Les récents reportages de Paul Larocque, de TVA, sur le prix du bœuf, demeuré scandaleusement élevé au Québec au beau milieu de la crise de la vache folle, ce n'est pas du journalisme d'enquête? Jean Thivierge, de Radio-Canada, ne faisait pas de journalisme d'enquête quand il a révélé, il y a quelques années, que le gouvernement Bouchard avait payé à la firme National des centaines de milliers de dollars pour publiciser une entente hydro-électrique entre le Québec et Terre-Neuve? Je trouve que M. Venne a une définition bien réductrice de l'enquête.

Finalement, reprenant les travaux d'universitaires, M. Venne déplore la «neutralité aseptisée» qui a cours dans nos médias. Je me réjouis, au contraire, que la presse politique évite de confondre journalisme et militantisme. Votre chroniqueur aurait d'ailleurs lui-même intérêt à méditer sur cette question.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Ballarçon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneiller (correspondants parlementaires à Québec), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Ottawa), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux Soucy, Geneviève Ota-Dionne (commis). **La documentation**: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING**, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslainne Côté, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Kuehland, (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). **LA PRODUCTION** Daniel Babinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zilda. **INFORMATIQUE**, Yanick Martel (responsable). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET**, Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et trajet), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR**, Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CALIFORNIE

SUITE DE LA PAGE 1

Satisfait de la décision des juges, le gouverneur Davis s'est déclaré déterminé à poursuivre sa campagne, qu'il a menée hier avec le soutien de l'ancien président Bill Clinton. «Je suis prêt à faire face aux électeurs quand les juges le décideront», a-t-il déclaré, tandis qu'aucune réaction n'était disponible dans le camp Schwarzenegger.

Quinze millions d'électeurs californiens étaient convoqués aux urnes le 7 octobre pour décider du sort de Gray Davis, accusé d'avoir conduit la Californie, l'État le plus peuplé des États-Unis, au bord de la faillite.

Le scrutin comprend deux questions: voulez-vous remplacer le gouverneur, et si oui, par qui? Plus de 130 personnes se sont portées candidates. Le vice-gouverneur démocrate Cruz Bustamante et l'acteur républicain Arnold Schwarzenegger sont en tête des intentions de vote.

Les machines contestées par l'ACLU sont identiques à celles qui avaient, lors de l'élection présidentielle de novembre 2000, provoqué un énorme imbroglio électoral en Floride, et permis au républicain George W. Bush de conquérir la Maison-Blanche avec seulement 537 voix d'avance sur son concurrent démocrate Al Gore.

Dans leur arrêt, long de 66 pages, les juges estiment que l'utilisation d'un tel système pourrait entraîner une violation du 14^e amendement de la Constitution américaine, qui garantit le droit de vote de tous les citoyens américains.

«Les défauts inhérents au système sont tels qu'environ 40 000 votants pourraient voir leur bulletin ne pas être pris en compte», écrivent-ils. Tout en faisant remarquer qu'«aucun système n'est parfait», ils précisent que «la Constitution requiert une égalité» de traitement pour tous les électeurs.

Dans sa plainte, l'ACLU avançait que si le matériel de vote n'était pas remplacé, le quart des quelque 15 millions d'électeurs inscrits, généralement les plus défavorisés, devraient voter avec des machines électrolaires anachroniques à poinçonnage.

À la suite des problèmes rencontrés en Floride, la plupart des États ont entrepris de moderniser leurs machines de vote, mais en Californie cette opération ne sera achevée qu'en mars.

L'ACLU fait valoir en outre que la situation est d'autant plus complexe en Californie que de très nombreux candidats briguent le poste de gouverneur.

Selon un sondage publié vendredi par le *Los Angeles Times*, les électeurs californiens restaient très partagés sur le départ ou non de leur gouverneur, 50 % d'entre eux y étant favorables et 47 % opposés.

Si M. Davis devait être destitué, 30 % des sondés se prononceraient alors en faveur de Cruz Bustamante, tandis que 25 % des sondés choisiraient Arnold Schwarzenegger.

Ce dernier a émis un communiqué pour demander au secrétaire d'État de la Californie d'en appeler du jugement de la cour d'appel fédérale, ajoutant qu'il continuait à faire campagne «activement».



LUCY NICHOLSON REUTERS

L'ancien président américain Bill Clinton est venu donner son appui hier au gouverneur démocrate de la Californie, Gray Davis.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Les partis d'opposition soutiennent depuis longtemps que le programme de 35 millions servait avant tout à récompenser les amis du parti au pouvoir. Le chef conservateur Peter MacKay est allé plus loin hier en déclarant, à sa sortie des Communes, que ce lien fait entre le parti et des fonds publics «suggère l'existence d'une caisse occulte [slush fund] libérale servant à promouvoir leurs propres activités politiques au détriment des intérêts des Canadiens. C'est ce qu'il y a derrière ces allégations».

Le premier ministre Jean Chrétien, qui n'a pas eu l'occasion de répliquer à M. MacKay, n'a pas rejeté directement les allégations faites par M. Harper. Il s'est contenté de rappeler que la GRC et la vérificatrice générale faisaient enquête à la demande du gouvernement et que toute personne ayant commis un crime serait poursuivie.

Il a utilisé le même argument pour rejeter la demande d'enquête publique indépendante du Bloc québécois. Une enquête, a expliqué le chef bloquiste Gilles Duceppe, qui servirait à faire la lumière sur l'ingérence politique dont a souffert le programme. Le premier ministre a simplement dit que «les ministres n'ont probablement rien à se reprocher».

Si cette affaire redonne des maux de tête aux libéraux, le débat autour du mariage gai lui en provoque de nouveaux, en particulier la résolution alliante dévoilée hier et qui est identique à une motion adoptée en 1999. Elle déclare «nécessaire» de «réaffirmer que le mariage est et doit demeurer exclusivement l'union d'un homme et d'une femme, et que le Parlement prendra toutes les mesures voulues pour préserver au Canada cette définition du mariage».

Cette motion sera débattue et votée aujourd'hui. Ce vote, que le gouvernement n'avait pas planifié, ne changera pas ses plans, mais exposera la division qui règne dans ses rangs. Selon différents sondages réalisés cet été par des journaux, plus d'une cinquantaine de députés libéraux seraient prêts à voter contre l'élargissement de la définition du mariage civil de façon à couvrir les mariages gays.

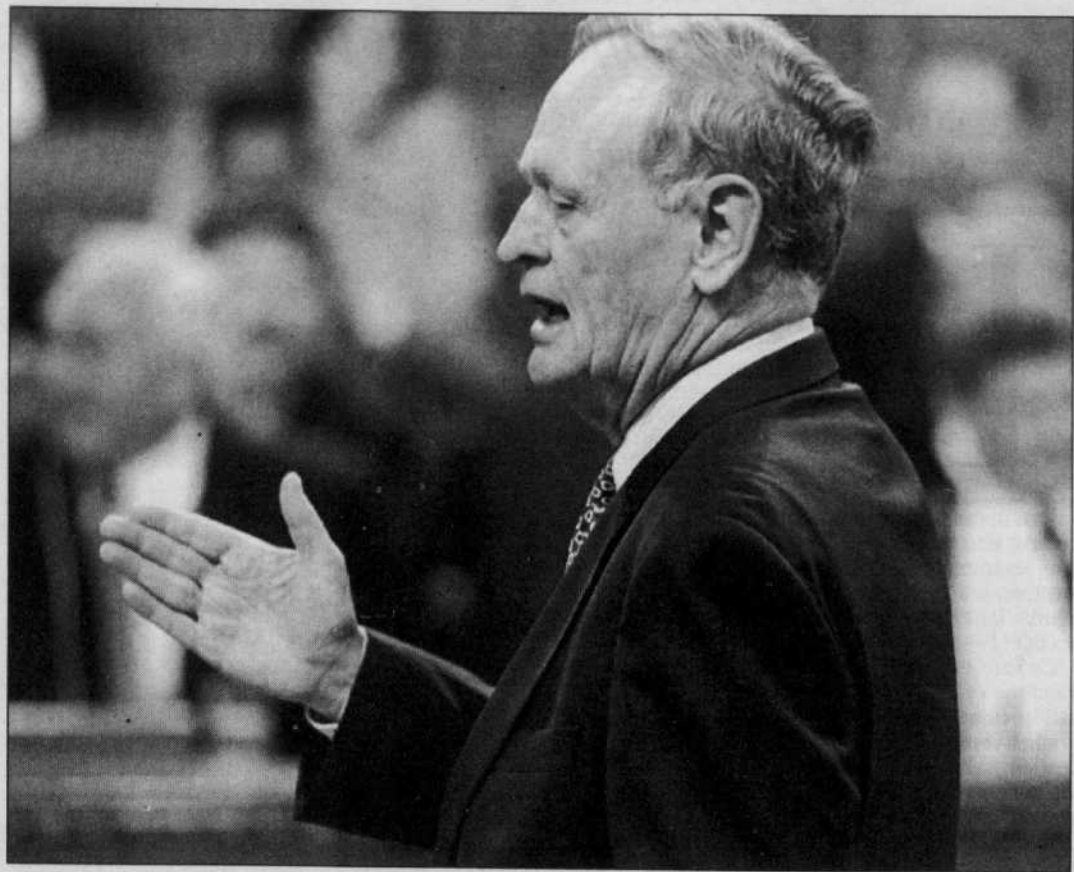
Signe du malaise libéral, le président du caucus gouvernemental Stan Keyes a enjoint à ses collègues de voter contre ce qu'il considère une «motion irresponsable et antidémocratique», car elle ne cherche qu'à discréditer le gouvernement. Ce commentaire a fait sursauter le chef alliante Stephen Harper. «Comment un vote au Parlement peut-il être antidémocratique?», a-t-il réagi.

M. Keyes, qui aurait souhaité que le gouvernement présente sa propre législation dès hier, a dit que plusieurs députés libéraux voteraient contre la motion, même s'ils appuient la définition traditionnelle du mariage.

Le premier ministre et le ministre de la Justice, Martin Cauchon, ont offert une porte de sortie à ces derniers hier matin, à la sortie du conseil des ministres. En parlant d'avoir recours à «toutes les mesures voulues», a expliqué le premier ministre, «cette motion nous invite à utiliser la clause nonobstant, et c'est quelque chose que nous, promoteurs de la Charte des droits et libertés, n'avons jamais utilisé».

Déterminé à voter en faveur de la motion alliante, le député libéral Pat O'Brien a reconnu au *Devoir* que certains de ses collègues étaient sensibles à cet

CHRÉTIEN



CHRIS WATTIE REUTERS

Le premier ministre Jean Chrétien a rappelé hier aux Communes que toute personne ayant commis un crime dans le dossier des commandites serait poursuivie.

argument et envisageaient de s'opposer à la motion de l'Alliance. Pour sa part, il serait prêt à avoir recours à la clause contestée.

La députée québécoise Hélène Scherrer rejette le recours à la clause nonobstant, mais votera quand même avec l'Alliance. «Je ne m'enfermerai pas dans les fleurs de tapis. [...] Je suis pour le maintien pour la définition traditionnelle du mariage. On verra pour les nuances par la suite», a-t-elle confié au *Devoir*.

Les libéraux, sauf les membres du cabinet, seront libres de voter comme bon leur semble. Même chose pour les bloquistes, les alliants et les conservateurs. Seuls les néo-démocrates sont tenus à un vote de parti. Paul Martin, a-t-on vérifié auprès de son équipe, devrait être présent.

Il n'était pas là hier, comme bon nombre de libéraux. Malgré 13 semaines de relâche, au moins le tiers d'entre eux étaient absents de leur siège au début de cette première période des questions automnale.

L'ombre de Paul Martin flotte cependant sur le Parlement à quelques jours de l'élection des députés au congrès au leadership. Cette élection, qui aura lieu en fin de semaine, devrait confirmer sa victoire, ce qui accentuera le flottement dont souffre le gouvernement, craint l'opposition.

Les libéraux faisaient tout hier pour tenter de dissiper cette inquiétude. M. Keyes a soutenu que les députés continueraient de faire leur travail, mais il avait bien du mal à expliquer qui serait leur guide

après le congrès du 15 novembre qui entérinera la victoire de M. Martin. Comme plusieurs autres ministres, le ministre de l'Industrie, Allan Rock, insistait sur le fait qu'il n'y a qu'un premier ministre et qu'il avait donc un seul patron qui ne changerait qu'une fois la transition effectuée.

Plutôt terne, la séance d'hier n'a provoqué aucune étincelle, mais a permis de constater que les partis d'opposition feraient flèche de tout bois. Vache folle, bois d'œuvre, augmentation du chômage, avenir du Grand Prix de Montréal ont donné lieu à leur part d'échanges.

Le Bloc québécois a aussi dénoncé le premier projet de loi présenté hier par le gouvernement, accusant les libéraux de se livrer à des «manœuvres partisans» dans le seul but de satisfaire Paul Martin. «Le gouvernement n'a pas à se faire complice de Paul Martin», a déclaré le député Michel Guimond, avant de promettre une opposition acharnée de son parti.

Le projet de loi en question vise à devancer du 25 août au 1^{er} avril l'entrée en vigueur de la nouvelle carte électorale. Cela permettrait à Paul Martin de déclencher des élections dès le printemps sans se mettre à dos les citoyens de l'Ontario, de Colombie-Britannique et de l'Alberta qui gagneront dans le premier cas trois sièges et dans les deux autres cas, deux. Le nombre total de circonscriptions passera alors de 301 à 308.

EAU

SUITE DE LA PAGE 1

il n'y a pas de raisons de s'inquiéter de la santé des Montréalais qui boivent cette eau.

À l'occasion du conseil général du Parti libéral dimanche, Monique Jérôme-Forget a pourtant affirmé que la qualité de l'eau de Montréal ne répondait pas aux normes internationales. C'est en tentant d'illustrer les intentions du gouvernement en matière de partenariat avec le secteur privé qu'elle a abordé le sujet de l'eau. «Il y a plusieurs endroits au Québec où l'eau n'est pas adéquate. Actuellement, l'eau de Montréal, notamment, n'est pas de qualité aussi élevée qu'ailleurs, y compris aux États-Unis. C'est donc dire que des milliards de dollars d'investissements seront nécessaires pour que l'eau soit d'une qualité acceptable», a-t-elle dit. La qualité de l'eau en Angleterre se serait améliorée depuis que sa gestion a été confiée au secteur privé, a-t-elle ajouté.

Le premier ministre Jean Charest s'est exprimé de nuancer les propos de la présidente du Conseil du trésor, allant même jusqu'à la contredire. L'eau à Montréal, comme ailleurs au Québec, est «parfaitement saine», a-t-il affirmé, et il n'est pas question pour le gouvernement de privatiser la gestion de l'eau.

Au cabinet de Mme Jérôme-Forget hier, on tentait de réparer les pots cassés. «Dans sa tête, c'était clair qu'elle voulait parler de la qualité des infrastructures de

l'eau. Elle s'est mal exprimée», a expliqué hier son attachée de presse, Véronique Mercier. L'intention de la présidente du Conseil du trésor était d'expliquer qu'en matière de réingénierie au sein du gouvernement, le recours au secteur privé n'était pas à dédaigner et qu'il pouvait être avantageux d'examiner ce qui se faisait ailleurs. Mais lorsqu'elle a évoqué la question de l'eau, son intention n'était pas de semer l'inquiétude dans la population et ses affirmations sur la qualité de l'eau n'étaient basées sur aucun rapport ou étude sur le sujet, a précisé Mme Mercier.

La vétusté du réseau d'aqueducs de la ville de Montréal n'est plus un secret. En février dernier, l'administration de Gerald Tremblay avait d'ailleurs rendues publiques deux études montrant que le tiers des conduites d'eau à Montréal avaient atteint le terme théorique de leur vie utile et que, si on ne procédait pas aux travaux de rénovation nécessaires, 67 % du réseau d'aqueducs serait périmé dans vingt ans. Pour rénover son réseau, la Ville aura besoin de dix milliards de dollars et son intention est de mettre Ottawa et Québec à contribution pour payer cette facture. Alan DeSousa, responsable du développement durable au comité exécutif, croit que l'émotion provoquée par les propos de Mme Jérôme-Forget permettra de mettre le sujet à l'ordre du jour du gouvernement. «J'ai rencontré le ministre [de l'Environnement] Thomas Mulcair il y a deux semaines et je l'ai

sensibilisé à l'importance de mettre sur pied rapidement une équipe pour étudier cette question, mais les événements d'hier ont sûrement donné beaucoup d'importance au dossier», dit-il.

M. DeSousa précise toutefois qu'il n'est pas dans l'intention de la Ville de privatiser son réseau, mais il ne ferme pas la porte au recours à l'expertise et à la technologie du secteur privé.

Pour Gaétan Breton, de la Coalition Eau Secours!, la sortie de Mme Jérôme-Forget démontre éloquentement les réelles intentions du gouvernement: «Si la ministre lance des trucs comme ça, c'est qu'elle a un agenda». Son agenda, c'est la privatisation; elle l'a dit clairement. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de faire peur aux gens», croit-il.

Il précise qu'on n'a recensé dans le monde aucun cas où la privatisation avait entraîné des économies — au contraire, dit-il, elle aurait provoqué des hausses de coûts «énormes». La privatisation n'a pas permis d'améliorer la qualité de l'eau, explique-t-il: «Ça fait déjà quinze ans que c'est privatisé en Angleterre. Ce qu'on sait, c'est que l'eau, en ce moment, est de bonne qualité et qu'il y a une réglementation solide. Mais rien ne prouve qu'elle est de meilleure qualité qu'autrefois». La privatisation a aussi eu des effets pervers. Des citoyens, incapables de payer l'eau, ont vu leur service d'approvisionnement en eau interrompu, causant des problèmes de santé et d'hygiène.

ADORNO

SUITE DE LA PAGE 1

Le compositeur d'origine hongroise György Ligeti, maintenant âgé de 80 ans, a reçu la récompense de 50 000 euros (environ 77 000 dollars), samedi. Attribué tous les trois ans, le Prix a déjà récompensé le compositeur et chef d'orchestre français Pierre Boulez et le philosophe français Jacques Derrida.

Le 10 septembre, la veille de son anniversaire, Francfort dévoilait un nouvel aménagement de sa place Theodor W. Adorno. Demain la Kunstverein Frankfurt inaugure une expo consacrée à son fils prodige. Les célébrations culmineront à la fin du mois avec deux conférences internationales sur son œuvre.

Les éditeurs allemands ne sont pas en reste avec au moins cinq publications biographiques, dont une immense œuvre hagiographique de mille pages, où sont évidemment mises en opposition... dialectique la vie bourgeoise et la pensée radicale du géant intellectuel. En France — où Adorno ne sera influent qu'à compter des années 1970 —, Payot profite de l'anniversaire pour faire paraître en poche ses principales œuvres: *Minima moralia*, *Dialectique négative*, *Jargon de l'authenticité*, *Modèles critiques*, *Prismes et Trois études sur Hegel*.

Les grands magazines et les journaux ont tous publié des hommages et des analyses. Le *Spiegel* a parlé de Theodor W. Adorno comme d'un intellectuel «mur à mur» («allround») et a rappelé que «tout étudiant en sciences humaines a dû affronter son acte de penser et d'écriture comme on vient à bout de la rou-

geole». Philosophe, sociologue, psychologue, critique culturelle, essayiste, musicien, compositeur et musicologue, il poursuivait le rêve encyclopédiste. Thomas Mann — son voisin d'exil en Amérique — le décrivait comme «une intelligence presque tragique».

Fils unique d'un grossiste en vin — comme le professeur Raymond Klibansky, de l'Université McGill, né en 1905 — Wiesegrund-Adorno entre à l'Institut en 1931, après son doctorat en philosophie. Le droit d'enseigner lui est retiré deux ans plus tard en raison de ses origines juives. Il rejoint le directeur de l'École Max Horkheimer aux États-Unis en 1938.

C'est là qu'ils rédigent ensemble la *Dialectique de la raison*, un texte fondateur de la théorie critique. Marqué aussi bien par Marx que par Freud, l'ouvrage tente de comprendre et d'expliquer le totalitarisme rouge ou noir, l'antisémitisme, les guerres et les génocides, mais aussi le développement des usines à rêves hollywoodiennes et des médias de masse. La théorie critique développe l'idée que la raison, censée libérer l'homme, se pervertit en son contraire, devient instrument de domination.

La *Dialectique négative* (1966), son ouvrage majeur, va décupler la force de cette analyse. Influencé par Walter Benjamin, Adorno y poursuit une analyse de l'utilitarisme comme nouvelle mythologie. Il y développe aussi l'idée que l'acte même de penser et de créer artistiquement préserve la dignité humaine contre l'asservissement. Cette double perspective engendrera une descendance fructueuse, notamment avec Jürgen Habermas. L'Institut de recherche sociale de Francfort, toujours très actif, vient de lan-

cer un nouveau programme triennal de recherche autour des «paradoxes de la modernisation capitaliste», pour mettre en lumière les forces et les mutations contradictoires à l'œuvre dans nos sociétés.

Le citoyen américain Theodor W. Adorno — aux États-Unis, il a réduit à l'initiale le nom de son père — rentre en Europe au début des années 1950. Il y poursuit ses recherches sur la «personnalité autoritaire», au centre de son interprétation du nazisme. Il ne cesse de prévenir l'Allemagne contre la tentative d'oublier la Guerre et la Shoah. Comment penser après cela? demande-t-il sans cesse. Dans *Minima Moralia*, il affirme même impossible d'écrire de la poésie après Auschwitz. «L'art est la magie délivrée du mensonge d'être vrai», dit encore un de ses célèbres aphorismes. Adorno, formé à Vienne par le musicien Arnold Schönberg, multiplie les écrits sur l'esthétique et surtout sur la musique.

Comme celle de Marcuse, un ancien collègue de l'Institut, sa pensée va animer la réflexion autour des mouvements de protestation des années 1960. Son pessimisme de l'intelligence n'excluait pas l'optimisme de l'utopie. Mais lui-même ne sera jamais à l'aise avec la chienlit de Mai 1968. Theodor W. Adorno rejetait le caractère messianique du marxisme et ne voulait se plier à aucun mouvement de masse. Pour lui, l'art comme la pensée cristallisaient le véritable lieu de l'homme et de la liberté. Les étudiants radicaux finirent d'ailleurs par expulser de chez lui cet intello vieux jeu, qui mourut quelques mois plus tard, d'une crise cardiaque, pendant des vacances en Suisse...